

### Promotion PT20 et étudiant-e-s associé-e-s

# Documents relatifs à la Formation Pratique (FP1) des étudiant-e-s

- Lignes directrices pour la Formation Pratique promotion 20
- Descriptif de module FP1 PT20
- ➤ Tableau synoptique de la Formation Pratique à Plein Temps (PT)
- Echéancier pour la FP1
- ➤ Le Dossier de Formation Pratique (DFP)
- Indications relatives au Bilan initial (BI)
- Indications relatives à l'élaboration du Dossier « DCPT »
- Le Dossier « Contrat Pédagogique Tripartite » (DCPT)
  - o 1ère partie
  - 2ème partie
    - · Tableau objectif d'apprentissage
    - Modèle grille de lecture évaluative DCPT 2°
  - o 3<sup>ème</sup> partie
- > Indications relatives au rapport de Formation Pratique rédigé par l'étudiant-e
- Indications relatives au bilan sur le terrain
- Indications relatives au rapport de Formation Pratique rédigé par la Praticienne Formatrice ou le Praticien Formateur (PF)
- Coordonnées des Répondant-e-s de Formation pratique (RFP)
- Fil rouge de la formation

### Documents pour les PF en lien avec la rencontre du 23 juin 2021

Pour le dispositif de formation pratique HES-SO, les documents (Profil PF, Descriptif de fonction PF, Explicatif, ...) peuvent être consultés sur le site de la HES-SO : <a href="http://www.hes-so.ch/">http://www.hes-so.ch/</a>.





# Lignes directrices pour la formation pratique en Travail social

Plan d'études cadre Bachelor 2006

**PROMOTION 2020** 

### Table des matières

LEGENDE	3
1. PREAMBULE	4
2. QUELQUES PRINCIPES GENERAUX	4
a) Connaissance du milieu institutionnel et de la professionb) Compréhension des problématiques sociales et des besoins des bénéficiaires/usagers c) Pratique de l'intervention en travail social	5
3. QUI FAIT QUOI	6
a) L'étudiant	6 6 6
4. DEROULEMENT	7
Le projet de formation professionnelle	7
Etape I – Préparation pour chaque période de formation pratique  Etape II – Elaboration et rédaction du « Contrat pédagogique tripartite »  Etape III – Réalisation des objectifs du « Contrat pédagogique tripartite »  Etape IV – Bilan du processus de formation réalisé dans le lieu de formation pratique	7 7
La partie « intégration » du module de formation pratique	9
5. STATUT, APPLICATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR DU DOCUMENT	9
6. MODALITES DE REALISATION DE LA PARTIE « TERRAIN »SELON LA FORME D'ETUDES	10
RécapitulatifFormation en emploiFormation à plein tempsFormation à temps partielFormation à temps partiel	11 11
7. ANNEXES	12
Annexe I : Référentiel de compétences pour la formation Bachelor en Travail social	12
Annexe II : Schéma de progression des compétences	15
Annexe III · Echelle de notation ECTS	16

### **LEGENDE**

HES-SO Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale www.hes-so.ch

HETS-GE Haute école de travail social Genève www.hesge.ch/hets

HETS&Sa-EESP Haute école de travail social et de la santé – EESP – Lausanne www.eesp.ch

HETS-FR Haute école de travail social Fribourg www.hets-fr.ch

HES-SO Valais Wallis - Santé & Social, site du domaine Travail social de Sierre www.hevs.ch

**ECTS**: European Credit Transfert and accumulation System - système de validation d'une formation adopté par la HES-SO qui favorise la reconnaissance internationale des enseignements validés et donc la mobilité des étudiants.

Etudiant: Comprend tout travailleur social en formation dans les 3 formes d'études

### Formes d'études :

- **EE**: Formation en emploi

- **PT**: Formation à plein temps

- **TP**: Formation à temps partiel

**Institution de formation pratique :** Entité juridique ou administrative (association, fondation, établissement, service administratif...) qui accueille un étudiant pour une période de formation pratique.

**RFP**: Responsable de formation pratique, appelé aussi dans certaines écoles responsable, chargé ou répondant de formation pratique, responsable du suivi de formation pratique de l'étudiant ou référent processus de formation

PF: Praticien formateur

DCPT : Dossier « Contrat pédagogique tripartite »

PFP: Projet de formation professionnelle

Pour faciliter la lecture, ce document utilise la forme masculine, il s'adresse de fait toujours aux femmes et aux hommes.

### 1. PREAMBULE

Le présent document du domaine Travail social de la HES-SO complète le dossier de partenariat formation pratique HES-S2 de la HES-SO, qui comprend la Convention sur la formation pratique HES-S2, l'Accord sur l'organisation de la formation pratique HES-S2 et le Contrat pédagogique tripartite.

Pour la filière de formation Bachelor en Travail social, le Contrat pédagogique tripartite est un dossier (ci-après DCPT) qui donne des précisions sur les exigences pédagogiques et les modalités particulières de l'organisation de la formation pratique pour la filière Bachelor en Travail social avec ses trois « orientations » (Animation socio-culturelle, Education sociale, Service social). Il est commun aux écoles qui délivrent un Bachelor of Arts HES-SO en Travail social, et est constitué de 3 parties distinctes, à savoir :

- la 1ère partie précise les éléments administratifs nécessaires à l'organisation de la formation pratique de chaque étudiant ;
- la 2ème partie concerne la mise en œuvre du « Contrat pédagogique tripartite » ;
- la 3ème partie sert à la validation et à la notation.

### 2. QUELQUES PRINCIPES GENERAUX

Les domaines Santé et Travail social de la HES-SO ont défini la formation pratique comme suit : La formation pratique est une mise en situation professionnalisante de l'étudiant afin qu'il développe les compétences professionnelles, relationnelles et sociales requises acquérant ainsi une attitude réflexive le conduisant en permanence à interroger sa pratique et à faire émerger de nouveaux savoirs. Elle ne se réduit donc pas à une immersion dans la pratique : une formation doit s'y réaliser et doit viser l'acquisition de compétences. Les compétences sont des « savoir-agir » fondés sur la mobilisation et l'utilisation efficace, dans des situations professionnelles déterminées, d'un ensemble de ressources de la personne qui peuvent être des savoirs scientifiques, des savoirs procéduraux, des habiletés, des dispositions affectives ou d'autres ressources intrinsèques.

Les compétences, qui sont à développer par l'étudiant durant sa formation Bachelor en Travail social, sont répertoriées dans le référentiel de formation<sup>1</sup>, et elles sont travaillées selon un schéma de progression<sup>2</sup>. Les étudiants peuvent de plus s'appuyer sur les référentiels métiers<sup>3</sup> qui ont été établis par des groupes de professionnels des trois « orientations ». Ces référentiels, plus détaillés, rassemblent les compétences professionnelles considérées comme essentielles et constitutives de ces champs d'activité.

Une formation qui vise l'acquisition de compétences gagne à comprendre une alternance entre des temps de formation théorique et des temps de formation sur le terrain de la pratique. Le principe de l'alternance implique que le site et les lieux de pratiques soient partenaires dans la formation et que l'étudiant soit considéré comme acteur de sa formation. L'alternance permet en effet de former des praticiens réflexifs, capables de :

- mobiliser des connaissances théoriques permettant une meilleure appréciation des réalités du terrain ;
- répondre aux exigences éthiques, relationnelles et méthodologiques de la rencontre avec l'autre ;
- questionner, comprendre, évaluer et analyser les pratiques de travail social en participant à leur développement.

<sup>2</sup> cf. Annexe 2

pour l'éducation sociale : www.avenirsocial.ch/cm\_data/referentielcompEducateursSpecialisesCH\_2001.pdf,

pour le service social : www.socialinfo.ch/textes/20011128 competences.pdf

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> cf. Annexe 1

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Les référentiels de compétences métier se trouvent sur divers sites Internet : pour l'animation socioculturelle : <u>www.anim.ch/referentiel</u>,

Pour tous les étudiants, la formation pratique est organisée en deux périodes distinctes<sup>4</sup> et elle comprend une supervision pédagogique. La première période appartient à la première partie de la formation bachelor<sup>5</sup> qui est centrée sur des apprentissages de ce qui est générique à l'ensemble des champs du travail social. La seconde période relève de la deuxième partie de la formation bachelor et elle est rattachée à l'« orientation » choisie par l'étudiant. Au cours de ces périodes de formation pratique, les étudiants ont la possibilité :

- de confronter leurs représentations du travail social aux réalités du terrain ;
- de découvrir in vivo un cadre institutionnel et une culture professionnelle ;
- de s'impliquer progressivement dans la rencontre et l'appui de personnes, de groupes ou de collectivités ;
- d'éprouver dans cette rencontre leurs aptitudes, et de repérer les savoir-faire et les compétences à développer ;
- d'apprendre à conceptualiser l'expérience, à la questionner pour en construire le sens ;
- d'interroger leurs propres attitudes et leur implication dans leur action ;
- de développer une compréhension de la structuration de leur propre activité et du lien de celle-ci avec le contexte :
- de concevoir, réaliser et évaluer des projets d'intervention (individualisés ou de groupes) en collaboration avec une équipe pluridisciplinaire.

La formation pratique doit permettre aux étudiants de développer leurs compétences sur les trois axes suivants :

### a) Connaissance du milieu institutionnel et de la profession

- identifier les déterminants sociaux, politiques et économiques, le système de financement, les valeurs, les principes éthiques, les références théoriques, le mode d'organisation, les ressources et contraintes, les modes de fonctionnement ainsi que les modalités d'intervention de l'institution et des professionnels qui y travaillent;
- identifier et expérimenter les missions, statuts, fonctions, rôles et tâches propres au travailleur social par rapport aux autres intervenants de l'institution.

### b) Compréhension des problématiques sociales et des besoins des bénéficiaires/usagers

- identifier les intérêts, les attentes, les besoins des bénéficiaires/usagers, ainsi que leurs ressources et potentialités ;
- identifier et analyser les problématiques individuelles ou collectives des bénéficiaires en lien avec des connaissances enseignées à l'école ou transmises par des professionnels ;
- appréhender les aspects concrets et émotionnels de la pratique professionnelle dans la relation et la rencontre avec l'autre ainsi que dans les rapports avec l'équipe et le contexte social ;
- mettre en lien leur activité professionnelle avec le contexte dans lequel elle se développe.

### c) Pratique de l'intervention en travail social

- expérimenter des modèles d'intervention dans un contexte singulier, dans leurs dimensions méthodologiques, déontologiques, éthiques, relationnelles ;
- exercer l'analyse de situations complexes ;
- identifier des problématiques ;
- concevoir des projets, les réaliser et les évaluer ;
- soutenir et confronter les ressources de la personne, du groupe et/ou du collectif dans leur vie au quotidien ;
- connaître et utiliser adéquatement les ressources et prestations institutionnelles et celles de la collectivité ;

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> cf. point 6 – Modalités de réalisation de la partie « terrain » selon la forme d'études

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Plan d'études cadre Bachelor de la filière de formation en Travail Social (PEC Bachelor 2006), mai 2006, disponible en français sur le site Internet de la HES-SO.

- contribuer au questionnement et à l'amélioration des politiques y relatives ;
- intégrer les exigences organisationnelles et administratives liées à la profession ;
- interroger et donner du sens aux expériences réalisées ;
- questionner leurs attitudes et aptitudes qu'elles soient personnelles ou professionnelles;
- identifier et repérer, par leurs mises à l'épreuve, leurs ressources et leurs limites ;
- évaluer leurs propres interventions.

La formation pratique se déroule sur deux périodes. Chaque période constitue un module de 30 crédits ECTS et englobe deux parties :

- Une partie « terrain » réalisée dans un lieu de formation pratique qui équivaut à 25 crédits ECTS ;
- Une partie « intégration » liée à la formation pratique, incluant les jours de retour à l'école et la supervision pédagogique, organisée par l'école qui équivaut à 5 crédits ECTS.

La partie « terrain » doit comporter au minimum 85 jours à plein temps. C'est sur la base de ce forfait qu'est établi le montant de l'indemnisation de l'encadrement pédagogique assuré par l'institution.

### 3. QUI FAIT QUOI?

La formation pratique est portée par tous les acteurs qui y sont impliqués.

### a) L'étudiant

Il est le premier responsable de sa formation et du développement de ses compétences en mettant à profit l'expérience professionnelle accompagnée offerte par l'institution. Avec le praticien formateur (PF), il élabore et rédige la 2ème partie du dossier « Contrat pédagogique tripartite » (DCPT) au début de la partie « terrain ». Il signe les 1ère et 2ème parties du DCPT. Au terme de son expérience, il rédige un rapport sur la mise en œuvre du contrat. Il participe aux séances tripartites et à l'évaluation de ce module.

### b) L'institution de formation pratique

L'institution de formation pratique définit un dispositif de formation institutionnel lui permettant d'assumer sa mission de formation. La direction de l'institution garantit les conditions cadres énoncées dans le dossier de partenariat FP HES-S2 et favorise l'accès de l'étudiant à ses ressources (divers aspects de la vie de l'institution, notamment les colloques, supervisions d'équipe, visites hors institution, assemblées générales, etc.). Elle désigne un PF. Pour assumer sa mission de formation, elle peut s'appuyer sur le descriptif de la mission de la formation pratique, le profil du praticien formateur et le descriptif de la fonction de praticien formateur disponibles sur le site Internet de la HES-SO. Un représentant de la direction du lieu de formation pratique signe la 1<sup>ère</sup> partie du DCPT.

### c) L'équipe professionnelle

L'équipe professionnelle de l'institution favorise l'intégration du processus de formation et collabore, dans la mesure du possible, avec le PF au développement des compétences de l'étudiant.

### d) Le praticien formateur

Désigné par la direction de l'institution, le PF est garant de la mise en œuvre du dispositif de formation institutionnel. Il participe à l'élaboration de la 2ème partie du DCPT et en signe les 2ème et 3ème parties. Il est responsable du suivi et de l'évaluation continue du processus de formation. Co-responsable de l'évaluation finale, il rédige un bilan sur les apprentissages de l'étudiant et participe à la décision au sujet de la validation et de la notation du module de formation « terrain » avec le responsable du suivi de formation pratique (RFP).

### e) Le responsable de la formation pratique de l'école

Il organise les modules de formation pratique. Il participe à la coordination romande des offres de places de formation pratique. Il signe la 1ère partie du dossier « Contrat pédagogique tripartite » pour l'étudiant immatriculé dans son école. Il traite les situations d'absences prolongées, d'interruption, de non validation ou d'échec du module formation « terrain ». Ces tâches peuvent être déléguées au RFP.

### f) Le responsable du suivi de formation pratique

Le RFP est désigné par l'école dans laquelle est immatriculé l'étudiant. Il accompagne l'étudiant dans sa démarche de formation pratique, notamment pour l'élaboration des documents nécessaires à la constitution de la 2ème partie du DCPT, document dont il signe les 2ème et 3ème parties. Il reste à disposition de l'étudiant et du PF pendant toute la durée de la partie « terrain ». Au terme de la période de la formation pratique, il co-évalue, négocie et décide avec le PF de la validation et de la notation du module de formation pratique.

### 4. DEROULEMENT

### Le projet de formation professionnelle

Il comprend l'ensemble de la démarche qui vise à développer chez l'étudiant les compétences et aptitudes liées à la pratique professionnelle. Pour chaque période de formation pratique, il comporte quatre étapes, dont les divers documents nécessaires à l'évaluation sont regroupés dans la 2<sup>ème</sup> partie du DCPT :

### Etape I – Préparation pour chaque période de formation pratique

(Partie « intégration » du module de formation pratique)

L'étudiant élabore un bilan initial de ses expériences antérieures et de ses compétences afin d'identifier ses besoins de formation. Sur cette base, il esquisse des objectifs d'apprentissage pour chaque période de formation pratique.

### Etape II – Elaboration et rédaction du « Contrat pédagogique tripartite »

(Partie « terrain » du module de formation pratique)

En co-construction avec le PF, l'étudiant élabore la 2ème partie du DCPT qui le concerne, en explicitant :

- le contexte institutionnel, les modes d'intervention, les personnes accueillies et les problématiques (une brève présentation) ;
- les compétences à travailler durant la période, selon le référentiel de formation ;
- les objectifs d'apprentissage permettant de développer les compétences retenues ;
- les situations, activités, tâches et moyens qui permettront leur réalisation ;
- les échéances de réalisation ;
- les modalités d'évaluation prévues.

### Etape III - Réalisation des objectifs du « Contrat pédagogique tripartite »

(Partie « terrain » du module de formation pratique)

L'étudiant exerce la pratique qui lui est déléguée, notamment pour réaliser ses objectifs d'apprentissage. Ceux-ci font l'objet d'une évaluation continue par le PF lors d'entretiens réguliers. Ils sont réajustés en fonction de l'évolution de l'étudiant et des réalités auxquelles il est confronté. Si les objectifs doivent être modifiés, l'accord des signataires de la 2ème partie du DCPT est nécessaire.

### Etape IV – Bilan du processus de formation réalisé dans le lieu de formation pratique

(Partie « terrain » du module de formation pratique)

Le temps de formation réalisé dans le lieu de formation pratique se conclut par un rapport écrit de l'étudiant, un bilan écrit du PF, ainsi qu'une séance tripartite de bilan final.

Le rapport écrit de l'étudiant comprend :

- une présentation du contexte professionnel et institutionnel, les problématiques des bénéficiaires/usagers, les fonctions et tâches à assumer (cadre de travail) ;
- une description et une analyse du processus de formation dans le lieu de formation pratique : processus réalisés, étapes marquantes et significatives, analyse critique du chemin parcouru et de la relation pédagogique avec son PF ainsi que la relation avec son environnement (bénéficiaires, équipe, hiérarchie, réseau, etc.) :
- une auto-évaluation, sur la base des objectifs contenus dans la 2ème partie du DCPT, au sujet de son activité, des principales étapes de sa progression, des ajustements, des événements particuliers, du degré de réalisation de ses objectifs, des résultats finaux (en les illustrant avec des situations concrètes, en identifiant et explicitant les savoirs et ressources personnelles mobilisés dans son activité);
- une identification des compétences acquises et une appréciation à leur sujet, ainsi que le repérage des compétences qui doivent encore être développées ;
- un inventaire des découvertes professionnelles et personnelles que la démarche de formation pratique a permis ;
- les ouvrages et les documents de référence utilisés.

Le bilan écrit du PF porte sur :

- le processus de formation de l'étudiant ;
- sa relation pédagogique avec lui pendant la période de formation pratique ;
- la relation de l'étudiant avec son environnement (bénéficiaires/usagers, équipe, hiérarchie, réseau, etc.);
- la mise en œuvre de la 2ème partie du DCPT;
- le degré d'atteinte des objectifs d'apprentissage ;
- l'acquisition des compétences énoncées.

La séance tripartite de bilan réunit l'étudiant, le PF et le RFP pour donner l'occasion de confronter les points de vue et de poser des questions en tenant compte des éléments contextuels. Elle se base sur les apports de chacun des partenaires soit le rapport de l'étudiant, le bilan du PF et le retour circonstancié du RFP portant sur le rapport de l'étudiant.

Cette séance est structurée en 3 moments : l'évaluation, la validation/notation et la communication de la décision à l'étudiant.

Dans le moment d'évaluation, l'étudiant communique son auto-évaluation, tandis que le PF et le RFP donnent leur appréciation globale sur le processus de formation de l'étudiant et la réalisation du processus de formation effectuée dans le lieu de formation pratique.

Le PF évalue plus particulièrement :

- la réalisation par l'étudiant de ses objectifs d'apprentissage (processus d'apprentissage) ;
- l'acquisition des compétences travaillées par l'étudiant ;
- la capacité d'auto-évaluation de l'étudiant ;
- la capacité de l'étudiant à organiser sa formation pratique.

Le RFP évalue plus particulièrement :

- le rapport de l'étudiant ;
- la capacité d'explicitation et d'auto-évaluation de l'étudiant.

Dans le moment de validation/notation, le PF et le RFP se réservent un moment pour décider de la validation et de la notation globale à attribuer au processus. Ils communiquent oralement leur décision à l'étudiant en l'explicitant. La notation s'applique à l'ensemble du module formation pratique (partie « intégration » et partie « terrain »), mais ne sera attribuée à l'étudiant que si celui-ci a obtenu la mention « acquis » à la partie « intégration »<sup>6</sup>.

En cas de désaccord persistant entre le PF et le RFP sur la décision de validation et de notation, une médiation est demandée à la direction du site de formation.

Le site de formation transmet, par écrit à l'étudiant, la validation et la notation du module de formation pratique.

### La partie « intégration » du module de formation pratique

Chaque école organise la partie « intégration » du module de formation pratique en articulation avec la partie « terrain ». Les contenus et modalités d'évaluation de la partie « intégration » sont présentés dans le descriptif du module formation pratique de chaque école. L'évaluation de cette partie se communique sous la forme « acquis » / « non acquis ». Les contenus pédagogiques liés à la partie « intégration » se donnent soit pendant le déroulement de la partie « terrain » lors de regroupements en école, soit directement avant ou après.

### 5. STATUT. APPLICATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR DU DOCUMENT

Ces lignes directrices précisent les articles 7 et 19 des Directives de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social du 10 mai 2012 entrées en vigueur le 17 septembre 2012. Elles ont été adoptées par le Conseil de domaine Travail social de la HES-SO le 16 octobre 2012.

Elles s'appliquent à tous les modules de formation pratique suivies par les étudiants ayant commencé leur formation dès la rentrée scolaire 2012.

Les responsables locaux de filière des écoles concernées peuvent, dans des cas particuliers, déroger aux lignes directrices, s'ils restent dans le cadre fixé par les Directives de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> L'étudiant qui obtient une note insuffisante suite à la notation concertée du PF et du RFP échoue son module formation pratique même s'il obtient un « acquis » à la partie « intégration ». L'étudiant qui obtient une note suffisante suite à la notation concertée du PF et du RFP échoue son module formation pratique s'il obtient un « non acquis » à la partie « intégration » (art. 19 al. 2 des Directives de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

# 6. MODALITES DE REALISATION DE LA PARTIE « TERRAIN » SELON LA FORME D'ETUDES **RECAPITULATIF**

Formes d'études	Durée selon taux d'activité	Tempora seme	•	Actes de formation	Vacances	Absence prolongée	Litige / difficultés	Interruption	Echec
en emploi (EE)	85 jours en équiva- lent plein temps en principe 2 x 2 ans sur la base d'un contrat de travail à min. 50% d'un plein temps	1 <sup>er</sup> au 4ème	5ème au 8ème	L'institution de formation pratique garantit à l'étudiant la participation aux cours et à la supervision pédagogique. Elle favorise la réalisation de tous les actes de formation liés à la formation pratique (préparation du DCPT, rédaction de travaux et de rapports).	Accordés selon les us et coutumes de l'institution	Toute absence prolongée doit être signalée au responsable du suivi de formation pratique qui évaluera, avec les partenaires, si les modalités et les objectifs de la formation pratique doivent être réajustés.  Une réduction prolongée du temps de travail est tolérée si elle représente moins de 6 mois par période de formation pratique. Le solde de la période doit être toutefois effectué dans une pratique professionnelle de 50% au minimum. Si ces conditions ne sont pas réunies, le RFP examine avec les partenaires les mesures à prendre.	Les litiges ou difficultés relatifs à la formation pratique doivent faire l'objet d'une information à chaque partenaire, une médiation peut être demandée au site de formation.  Dans le cas d'une rupture de contrat de travail, l'étudiant a 3 mois pour signer un nouveau contrat et pouvoir ainsi poursuivre sa formation en emploi. Il peut également changer de mode de formation.	Négociée entre les partenaires, bilan écrit du PF et de l'étudiant, rédaction d'une note de séance par le RFP et cosignée par PF.	Refaire la période intégralement (contrat FP 85 jours équivalent plein temps lié à un contrat de travail à min. 50% d'un plein temps).
à plein temps (PT)	85 jours sur 22 semaines à 100%	3ème peut com- mencer dès juillet/ août	6ème peut se termi- ner à fin juillet	L'institution de forma- tion pratique garantit à l'étudiant la partici- pation aux journées de formation dans le site, à la supervision pédagogique et aux différents travaux liés à sa formation.	Idem EE	Toute absence prolongée doit être signalée au responsable de la formation pratique du site. Elle ne peut être validée si elle ne permet pas la réalisation des 85 jours effectifs.	Les litiges ou difficultés relatifs à la formation pratique doivent faire l'objet d'une information à chaque partenaire, une médiation peut être demandée au site de formation.	Idem EE	Refaire la période intégralement
à temps partiel (TP)	85 jours variante 1 : 22 semaines variante 2 : 8 mois à 60% variante 3 : 10 mois à 50%	En principe entre 4ème et 6ème	En principe entre 8ème et 10ème	Idem PT	Idem EE	Idem PT	Idem PT	Idem EE	Refaire la période intégralement

### FORMATION EN EMPLOI

L'étudiant doit occuper une fonction de travailleur social correspondant à un taux d'activité d'au moins 50% d'un emploi plein temps, dans une institution partenaire de la HES-SO. La fonction de l'étudiant dans l'institution déterminera son « orientation ».

### FORMATION À PLEIN TEMPS

Les informations contractuelles entre l'institution et l'étudiant sont réunies dans la 1ère partie du DCPT. L'institution verse en principe à l'étudiant une rémunération mensuelle dont le montant fait l'objet d'une recommandation cantonale ou selon les conventions collectives de travail cantonales en vigueur. L'étudiant bénéficie de la couverture des frais professionnels usuels. Des frais de logement et de nourriture peuvent être déduits de cas en cas. L'étudiant qui a une charge de famille peut bénéficier, sur demande, des allocations familiales. En accord avec le PF, l'étudiant est associé aux divers aspects de la vie de l'institution, notamment les colloques, les visites hors institution, les assemblées générales, etc. L'étudiant est tenu de se conformer à la déontologie professionnelle et de respecter la confidentialité exigée par le lieu de formation pratique. Les périodes de formation pratique doivent s'effectuer dans deux champs professionnels différents, et la seconde s'inscrit obligatoirement dans un champ correspondant à l'« orientation » choisie par l'étudiant.

### FORMATION À TEMPS PARTIEL

Les modalités sont identiques à celles qui concernent les étudiants à plein temps.

Adoptées par le Conseil de domaine Travail social lors de sa séance du 16 octobre 2012.

### 7. ANNEXES

### ANNEXE I: REFERENTIEL DE COMPETENCES POUR LA FORMATION BACHELOR EN TRAVAIL SOCIAL

### 1. Orienter sa propre formation initiale et continue

### Compétences effectives :

- 1.1 Conceptualiser toute expérience pratique en faisant appel aux différents apports théoriques de la formation (apprentissage en alternance).
- 1.2 Evaluer ses propres compétences et déterminer ses besoins en terme de formation.
- 1.3 S'organiser, planifier, déterminer ses priorités.
- 1.4 Développer les capacités d'expression écrite et orale nécessaires à la formation et à l'exercice de la profession.
- 1.5 Mettre en œuvre les méthodes de travail intellectuel adéquates et les instruments de gestion qui leur sont liées (prise de notes, travail de texte, recherche documentaire, production de documents,...).

### 2. Identifier et analyser les situations et processus sociaux que l'intervention prend en compte

### Compétences effectives :

- 2.1 Observer, décrire et restituer les situations et les actions d'individus, de groupes ou de collectivités dans ses différentes dimensions (personnelles, socio-économiques, légales, culturelles, politiques...).
- 2.2 Formuler le problème que l'intervention prend en compte dans sa complexité.
- 2.3 Evaluer les ressources et les contraintes (personnelles, collectives, institutionnelles) déterminantes pour les différents acteurs.
- 2.4 Etayer son analyse en se référant à toute théorie ou concept pertinent.

### 3. Prendre en compte les divers déterminants de l'organisation dans une situation sociale donnée

### Compétences effectives :

- 3.1 Se situer dans son équipe, dans l'organisation et le fonctionnement de son institution.
- 3.2 Interpeller ses collègues et sa hiérarchie sur toutes les questions importantes et les problèmes rencontrés nécessitant une prise en compte institutionnelle.
- 3.3 Rendre des rapports circonstanciés et fiables à sa hiérarchie et aux partenaires concernés.
- 3.4 S'organiser, anticiper, mener de front plusieurs activités.
- 3.5 Gérer son temps de manière responsable.
- 3.6 Savoir utiliser les outils bureautiques et informatiques requis par la pratique professionnelle.

# 4. Initier et développer une relation professionnelle avec des personnes ou des groupes dans un contexte d'action sociale donné

### Compétences effectives :

- 4.1 Entrer en relation avec les personnes dans une attitude appropriée, permettant le respect et la confiance.
- 4.2 Faciliter l'expression de la demande.
- 4.3 Adopter des attitudes favorisant la dynamique relationnelle et l'autonomie des personnes.
- 4.4 Réguler la relation en précisant le contexte dans lequel elle s'inscrit, les rôles respectifs, les droits et obligations des partenaires concernés.
- 4.5 Communiquer en s'accordant aux capacités d'expression et de compréhension du ou des interlocuteur(s).
- 4.6 Mener un entretien professionnel, le consigner et le transmettre sous une forme éthiquement et techniquement adéquate.
- 4.7 Mener des réunions et des animations de groupes.
- 4.8 Conseiller et orienter tout bénéficiaire de l'action sociale en fonction de ses droits et de son intérêt.

### 5. Collaborer entre professionnels et institutions

### Compétences effectives :

- 5.1 Définir et délimiter son propre rôle et celui de ses partenaires dans l'institution et le réseau.
- 5.2 Respecter les cadres d'intervention des partenaires.
- 5.3 Déléguer les actions pouvant être menées de manière plus pertinente par des partenaires du réseau.
- 5.4 Participer activement aux échanges d'informations et à la communication au sein de son institution.
- 5.5 Affronter et gérer les conflits en mettant l'intérêt des bénéficiaires de l'action sociale au centre des réponses à apporter.
- 5.6 Intégrer les exigences du travail en partenariat avec d'autres institutions et professions.
- 5.7 Initier et animer un réseau de collaboration.

### 6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale

### Compétences effectives :

- 6.1 Repérer les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs, les enjeux et les dilemmes professionnels.
- 6.2 Confronter ses positions personnelles et professionnelles en argumentant.
- 6.3 Prendre une distance critique face à soi-même, aux objets d'études ou aux pratiques dans lesquels on est impliqué.
- 6.4 Identifier ses ressources et ses limites.

### 7. Décider d'engager une action et la mettre en œuvre

### Compétences effectives :

- 7.1 S'engager, s'impliquer dans l'action.
- 7.2 Analyser et prendre en compte sa propre implication professionnelle dans la situation.
- 7.3 Elaborer des hypothèses d'intervention.
- 7.4 Se prononcer sur le sens de l'action et argumenter.
- 7.5 Construire et mettre en œuvre un projet d'intervention.
- 7.6 Assurer la conduite et la continuité de l'intervention.
- 7.7 Agir en pratiquant l'évaluation permanente.
- 7.8 Savoir mettre un terme à une action et en rendre compte.

### 8. Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société

### Compétences effectives :

- 8.1 Repérer et valoriser les potentialités d'action collective, associative et citoyenne des différents acteurs.
- 8.2 Initier et développer des réseaux entre les intervenants sociaux, les usagers et les populations impliquées.
- 8.3 Favoriser, dans une vision prospective, toute initiative permettant l'insertion et l'intégration des membres d'une société donnée.

### 9. Evaluer et réorienter l'action

### Compétences effectives :

- 9.1 Evaluer le processus et le résultat de son action en référence aux finalités, buts, objectifs et moyens.
- 9.2 Tenir compte des conclusions de l'évaluation en réexaminant ses pratiques et en proposant des innovations dans l'action sociale.
- 9.3 Prospecter, s'informer, se documenter sur les pratiques et expériences auxquelles l'action peut se référer.
- 9.4 Faire preuve de créativité en imaginant et développant des actions et des modes d'intervention diversifiés.

# 10. Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux

### Compétences effectives :

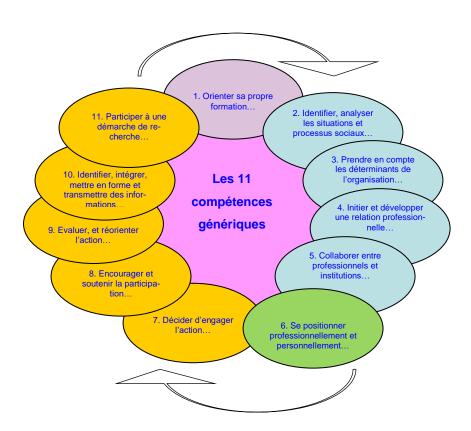
- 10.1 Transmettre, vulgariser et mettre en valeur des informations sociales à l'aide de différents outils de communication et de médiation.
- 10.2 Documenter et communiquer les résultats de son action professionnelle et sa connaissance du contexte où elle s'insère.
- 10.3 Intervenir dans l'espace public et au niveau des décideurs politiques à propos de toute situation sociale nécessitant un changement.

### 11. Participer à une démarche de recherche

### Compétences effectives :

- 11.1 Adopter une posture de recherche dans toute situation de formation et d'intervention sociale.
- 11.2 Suivre une démarche méthodologique appropriée à l'objet de recherche.
- 11.3 Utiliser les instruments théoriques et conceptuels adaptés à l'objet.
- 11.4 Articuler une démarche empirique à une démarche d'élaboration théorique.
- 11.5 Définir et respecter le cadre déontologique de la recherche.
- 11.6 Mettre en forme le cheminement et les résultats de la recherche.
- 11.7 Communiquer les résultats de la recherche et les soumettre au débat.

ANNEXE II: SCHEMA DE PROGRESSION DES COMPETENCES



- La compétence 1 *Orienter sa propre formation* est une compétence transversale à l'ensemble de la formation, elle est travaillée en tant que compétence dominante du début à la fin de la formation.
- Les compétences 2 à 5 sont dominantes dans la première partie de la formation car elles sont liées aux principes de base de la formation en alternance et à la première formation pratique où l'étudiant est appelé à atteindre un degré d'autonomie lui permettant d'assumer la relation avec le bénéficiaire/usager et la collaboration avec son équipe.
- La compétence 6 Se positionner personnellement et professionnellement est dite compétence « charnière » dans le passage entre la première partie et la seconde partie, moment où l'étudiant précise son projet de formation (cf. choix de son « orientation »).
- Les compétences 7, 8 et 9 sont dominantes dans la période qui précède la seconde formation pratique dans laquelle l'étudiant doit acquérir un bon niveau de maîtrise et de distance critique dans un processus d'intervention.
- Les compétences 10 et 11 dominent naturellement le moment de la formation où l'étudiant doit finaliser un travail de recherche (travail de bachelor).
- La mise en œuvre de ce schéma de progression est en rapport avec les thèmes abordés durant la formation (cf. thèmes des modules et objectifs d'apprentissage définis dans le DCPT 2ème partie).

### ANNEXE III: ECHELLE DE NOTATION ECTS

Notes ECTS	Définition
Α	EXCELLENT
В	TRES BIEN
С	BIEN
D	SUFFISANT
E	PASSABLE
F	INSUFFISANT

### ANNEXE IV: ECHEANCIER DE FORMATION PRATIQUE

cf. Echéancier spécifique à chaque forme d'études.





### Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

1	Intitulé du module		n pratique 1	2020-2021
	Code T.TS.SO352.FP1PT.F.20	Type de formation *  ☑ Bachelor ☐ Master ☐ MAS	S _ EMBA _ DAS _ CAS	☐ Autres
	Niveau	Caractéristique  ☐ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la fillière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO		Organisation temporelle  □ semestre de printemps  □ semestre d'automne  □ Autres
2	Organisation			
	Crédits ECTS *	Langue  ☐ allemand  ☑ français	_ anglais	
	Promotion PT 2020			
	Semestres 1, 2 et 3			
	Module de 30 crédits ECTS englobant deux parties :			
	la partie "terrain"     réalisée dans un lieu     de formation pratique     qui équivaut à 25     crédits ECTS			
	la partie "intégration" incluant les jours de retour à l'école et la supervision qui équivaut à 5 crédits ECTS			
3	Préreguis			
	□ avoir validé le(s) module(s) □ avoir suivi le(s) module(s) □ Pas de prérequis □ Autres			
	Autres prérequis Avoir suivi les modules du 1er et du	u 2ème semestre		

1/5 10.09.2020





Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

### Compétences génériques :

Pour la FP1, les compétences génériques 1 à 6 du référentiel de compétences pour la formation Bachelor en TS sont particulièrement visées :

- Orienter sa propre formation initiale et continue
- Identifier et analyser les situations et processus sociaux que l'intervention prend en compte
- Prendre en compte les divers déterminants de l'organisation dans une situation sociale donnée Initier et développer une relation professionnelle avec des personnes et des groupes dans un contexte d'action sociale donné
- Collaborer entre professionnels et institutions
- Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale

### Les compétences 7 à 10 sont cependant également travaillées :

- Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre
- Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société
- Evaluer et réorienter l'action
- Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux

### Objectifs d'apprentissage : partie "terrain" :

Les objectifs d'apprentissage de l'étudiant-e sont fixés dans le Dossier Contrat Pédagogique Tripartite 2ème partie (DCPT 2ème partie). Ils sont mis en oeuvre dans une logique d'alternance intégrative et dans une perspective d'expérimentation et de découverte du travail social. Ils permettent des apprentissages s'inscrivant dans les trois axes prescrits dans les *Lignes directrices pour la formation pratique en travail social*:

- a. Connaissance du milieu institutionnel et de la profession
- b. Compréhension des problématiques sociales et des besoins des bénéficiaires/usagers
- c. Pratique de l'intervention en travail social

### Objectifs d'apprentissage : partie "intégration" :

Cette partie du module se développe dans une perspective d'interrogation réciproque des savoirs et de l'action. A l'issue de cette partie, l'étudiant-e sera capable de :

- Intégrer les éléments du dispositif de formation pratique
- Identifier des compétences spécifiques à acquérir et à développer lors de la période de formation pratique
- Se positionner dans son processus de formation et évaluer son action professionnelle
- Conceptualiser par oral et par écrit sa pratique professionnelle
- Présenter et analyser des actions professionnelles dans leurs dimensions théoriques et pratiques pour comprendre et problématiser des situations de travail, des interventions sociales et sa propre implication dans ces actions Prendre en compte les dimensions éthiques en situation de travail
- Identifier les éléments significatifs de son processus de construction de son identité professionnelle

2 /5 10.09.2020





Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

### Contenu : partie "terrain"

- Mise en situation professionnalisante : découverte et confrontation d'un cadre institutionnel et d'une culture professionnelle Co-construction du "Dossier Contrat pédagogique tripartite" (programme d'apprentissage)
  Développement des compétences professionnelles par la mise en oeuvre des objectifs d'apprentissage du "Dossier Contrat pédagogique tripartite" et expérimentation des diverses dimensions de la pratique professionnelle Confrontation de ses positionnements professionnels et personnels en questionnant le sens de l'action
- Conceptualisation de ses expériences professionnelles (par oral et par écrit) Identification de ses ressources et ses limites en termes de formation

### Formes d'enseignement : partie "terrain"

- Encadrement pédagogique par un Praticien Formateur ou une Praticienne Formatrice (PF)
- Encadrement pédagogique par un-e Répondant-e de Formation Pratique (RFP)

### Contenu : partie "intégration"

- Présentation du dispositif de formation pratique
- Préparation aux périodes de formation pratique : apports théoriques, méthodologiques, exercices individuels et collectifs (en lien avec le bilan initial, le DCPT 2ème partie, les démarches d'évaluations, l'analyse de la pratique professionnelle)
- Analyse de situations et de pratiques professionnelles Conceptualisation à partir de thématiques professionnelles

### Formes d'enseignement : partie "intégration"

- Séquences de formation pratique (Ces enseignements se réalisent sous la forme de cours en plénum, d'ateliers de travail réflexif en sous-groupes, d'accompagnement individuel)
- Séances de supervision pédagogique en individuel (en FP1 et/ou en FP2)

3 /5 10.09.2020





Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

Evaluation : orale et écrite

Modalité d'évaluation et de validation: partie "terrain" (cf "Lignes directrices pour la formation pratique en travail social version octobre 2012")

- Au minimum 85 jours effectifs à plein temps dans le lieu de formation pratique (répartis sur environ 22 semaine)
- Validation et signatures du Dossier Contrat Pédagogique Tripartite
- Rapport écrit de l'étudiant-e
- Rapport écrit du praticien formateur ou de la praticienne formatrice Séance tripartite du bilan final (co-évaluation sommative du praticien formateur ou de la praticienne formatrice et du répondant ou de la répondante de formation pratique)

La partie formation "terrain" est validée selon les modalités d'attribution des crédits ECTS (notation de A à F).

### Modalités d'évaluation et de validation: partie "intégration"

- Réalisation des documents et respect de l'échéancier pour la FP1
- Participation active aux différentes séquences de formation
- Présentation et analyse de situations issues de la pratique professionnelle
- Présence aux cours obligatoires : un travail de compensation peut être demandé en cas d'absence
- Réalisation du processus de supervision pédagogique (20 heures lors de la FP1 et/ou FP2)
- Réalisation de la Table ronde

Les indications relatives à ces exigences sont communiquées dans les documents et les séquences relatives à la FP.

L'ensemble de ces exigences doit être réalisé pour la validation de la partie intégration (acquis/non acquis) avant la fin du semestre au cours duquel se déroule la partie "terrain". Les cas particuliers sont réservés.

La validation des deux parties est nécessaire pour obtenir les 30 crédits ECTS. La note obtenue à la partie "terrain" sera appliquée au module dans son entier pour autant que la partie "intégration" soit acquise (selon l'art. 19 al. 2 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social adopté le 15 juillet 2014 (entrée en vigueur le 15 septembre 2014)).

En cas d'interruption de la partie "terrain", la partie "intégration" ne sera pas acquise.

7 Modalités de remédiation *  ☐ remédiation possible  ☐ pas de remédiation  ☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)	7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *  ☐ remédiation possible  ☑ pas de remédiation  ☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)
Autres modalités de remédiation  Remédiation	
Il n'existe pas de possibilité de remédiation.	

### Répétition du module

- L'étudiant-e qui a obtenu la note F à l'évaluation du module Formation pratique 1 doit le répéter (partie "terrain" et partie "intégration", selon l'art. 30 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO adopté le 2 juin 2020 (entrée en vigueur le 14 septembre 2020)).
- La répétition du module (partie intégration et partie terrain) se fera lors de la période de formation pratique 1 à plein temps suivante
- Notation après répétition : A à E = module validé; F = module échoué définitivement.

### 8 Remarques

4 /5 10.09.2020





Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

### 9 Bibliographie

Documents relatifs au dispositif de Formation Pratique HES-SO, Domaine TS, HETS-FR.

Donnay, J., & Charlier, E. (2008). Apprendre par l'analyse de pratiques. Initiation au compagnonnage réflexif. Namur, Belgique : Presses universitaires de Namur.

Jouffroy, J. (2010). Analyse Institutionnelle. Des outils pour le management. Dijon-Quetigny, France: Gaston Jouffroy.

Kolb, D.A. (1984). Experiential Learning, Experience as the source of learning and development. Eaglewood Cliffs, Prentice Hall.

Perrenoud, P. (2001, janvier). Mettre la pratique réflexive au centre du projet de formation. Cahier Pédagogique 390. Récupéré de http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php\_main/php\_2001/2001\_02.html.

Rais, G. (2009). Comment la pratique interroge la théorie. Supervision et réflexion sur la pratique : prisme ou miroir ? Delémont, Suisse : Editions D+P SA.

### 10 Enseignants

Blanc Claude
Cattin Michel
Cerrone Toni
Charbon Martine
Erard Dominique
Flühmann Christophe
Lambert Béatrice
Petitpierre Bastien
Ribeiro Ramos Silva Helena
Rumo Raphaël
Sandjo Chantal
Sciboz Christophe
Sjöstedt Yvan
Tschachtli Nelly
Volery Mélanie
Wotquenne Barbara

Nom du responsable de module \*

Dominique Erard, Barbara Wotquenne.

Responsables de la Coordination de la Formation Pratique :

Claude Blanc, Bastien Petitpierre

Descriptif validé le \*

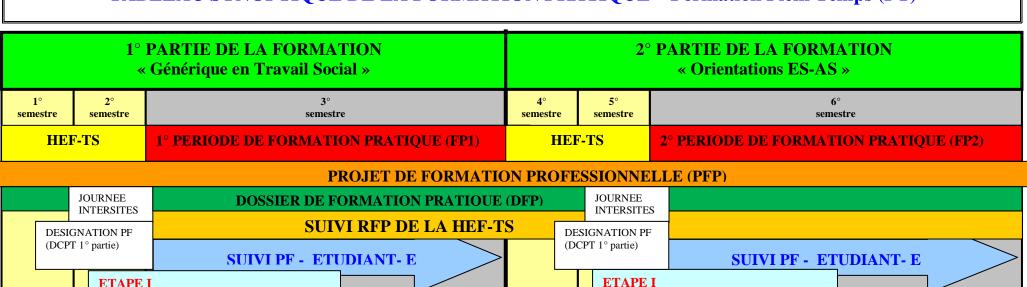
Descriptif validé par \*

Le 1er septembre 2020

Etienne Jay Responsable de filière

5 /5 10.09.2020

### TABLEAU SYNOPTIQUE DE LA FORMATION PRATIQUE – Formation Plein Temps (PT)



ETAPE II REDACTION DU DCPT

2° partie FP1

PREPARATION A LA FP1

(BILAN INITIAL FP1)

**ETAPE III** REALISATION DU DCPT 2° partie FP1

> **ETAPE IV** BILAN DU PROCESSUS DE **FORMATION** (Evaluation sommative): 30 ECTS

- Validation partie terrain (DCPT 3° partie FP1)
- Validation partie intégration

**SUPERVISION** 

PREPARATION A LA FP2

(BILAN INITIAL ACTUALISE FP2)

**ETAPE II** 

2° partie FP2

**ETAPE III** 

REDACTION DU DCPT

REALISATION DU DCPT 2° partie FP2

(DCPT 3° partie FP2)

• Validation partie terrain

BILAN DU PROCESSUS DE

(Evaluation sommative):

• Validation partie intégration

Légende

ES: Educateur-trice Social-e AS: Assistant-e Social-e

RFP: Répondant-e de Formation Pratique DFP: Dossier de Formation Pratique

ECTS: European Credit Transfer System

PF: Praticien-ne Formateur-trice

DCPT: Dossier « Contrat Pédagogique Tripartite »

**FP: 60 ECTS** 

**ETAPE IV** 

30 ECTS

FORMATION



# PT20 et TP19

# **ECHEANCIER POUR LA FP1**

Acte de formation	Date et échéance	Nbre d'exempl.	A adresser à
1° séquence pédagogique FP Présentation du dispositif de la Formation Pratique	mardi 22 septembre 2020 (après-midi)		
Fiche de renseignements	Une information vous sera transmise par mail	1	selon indications
<b>2</b> ème séquence pédagogique Préparation à la FP1, introduction au projet de formation professionnelle (fiche de renseignements).	mardi 23 février 2021 (matin)		
Matinée intersites	Mercredi 24 février 2021 (matin)		
Recherche de place de FP1 (selon offres proposées à la Journée Intersites)	Dès le 24 février 2021		
3° séquence pédagogique FP Projet de formation professionnelle (suite)	mardi 16 mars 2021 (matin)		
<b>4° séquence pédagogique FP</b> DCPT (1ère, 2ème et 3ème parties)	mardi 11 mai 2021 (matin)		
Bilan initial (Etape 1 FP1)	Au plus tard mardi 25 mai 2021	1	Au RFP + copie au Secrétariat FP
5° séquence pédagogique FP DCPT 2°partie (suite)	mardi 25 mai 2021 (matin)		
6° séquence pédagogique FP Ressources Présentation de la supervision Rencontre avec les RFP	mardi 8 juin 2021 (matin)		
Appréciation du Bilan Initial Par le RFP	Au plus tard fin juin 2021	1	A l'étudiant-e par mail

Rencontre entre Praticiens Formateurs et Responsables de la FP1 à la HETS- FR (concerne les PF uniquement)	<b>Mercredi</b> 23 juin 2021 (après-midi)		
Début de la première période de Formation Pratique (FP1)	Au plus tard dès la 38 <sup>ème</sup> semaine 2021		
Dossier « Contrat Pédagogique Tripartite » 2° partie	Au plus tard 1 mois après le début de la FP1	1	Au RFP + copie au Secrétariat FP
Appréciation du DCPT 2° partie par les RFP et validation	Au plus tard 1 mois après réception du DCPT 2° partie	2	A l'étudiant-e et au PF par mail
Séminaires d'intégration	4 mercredi : 29.09.2021 13.10.2021 03.11.2021 24.11.2021		
Table Ronde de la partie Intégration	mercredi matin 15.12.2021		
Rapport de l'étudiant-e (FP1)	10 jours avant le bilan sur le terrain	1	Au RFP + copie au Secrétariat FP
Evaluation de la partie « Terrain » (FP1)  Bilan sur le terrain	Durant le dernier mois de FP1 Date à convenir avec PF et RFP		
Rapport du PF suite à la FP1	Lors du bilan sur le terrain	1	Remis au RFP
Fiche d'attestation de la direction (FP1)	Pour la fin de la période de FP1	1	Secrétariat FP HETS-FR par mail
Fiche de validation du Module FP1 par la HETS-FR	Dès réception de tous les documents	2	A l'étudiant-e et au PF

Tous les travaux seront dactylographiés, paginés et munis des signatures requises. Ils sont réalisés selon le « *Guide rédactionnel* » pour la formation Bachelor en travail social.

Les documents sont à envoyer par courriel à l'adresse du RFP avec copie au secrétariat FP à l'adresse suivante : Anne.laconisi-Sciboz@hefr.ch

### **Promotion 20**

### LE DOSSIER DE FORMATION PRATIQUE

Le dossier de Formation Pratique (DFP) est un outil réflexif construit progressivement par l'étudiant. Il est conçu comme un support d'apprentissage. Il accompagne l'étudiant tout au long de sa formation (FP1 et FP2) et est régulièrement actualisé. Il favorise l'articulation théorie/pratique et permet de laisser une trace des jalons significatifs et des questionnements émergeants.

L'étudiant l'agence de manière à mettre en évidence quelles ont été pour lui ses acquisitions les plus significatives, non seulement en termes de résultats, mais surtout en termes de processus d'apprentissage.

Dans le cadre de l'évaluation de la partie intégration, l'étudiant devra être en mesure d'extraire de ce dossier et de présenter un choix d'éléments susceptibles de renseigner sur le développement de son positionnement professionnel. Les détails de cette étape seront communiqués ultérieurement.

Les buts poursuivis par cet outil sont les suivants :

- permettre à l'étudiant de consigner, de manière systématique et ordonnée, tous les documents, démarches, recherches et supports en lien avec les apprentissages professionnels réalisés
- être en mesure de porter un regard sur son processus de professionnalisation
- favoriser la continuité et la cohérence entre les différentes périodes de FP (expériences préalables, période de FP1 et FP2)
- constituer du matériel pour l'évaluation de la partie intégration.

Le contenu du DFP est organisé et construit selon la méthode de travail de l'étudiant, il peut être constitué sur la base des rubriques suivantes :

- Documents relatifs à la formation pratique : Bilan initial, Dossier « Contrat Pédagogique Tripartite » 2°partie, Protocoles d'évaluation formative, Rapports d'évaluation de la FP rédigés par l'étudiant et le PF, Documents en rapport au bilan sur le terrain, Attestations et validations de la FP, retours formatifs du RFP
- **Documents issus des séminaires d'intégration :** notes, recherches personnelles et/ou collectives en lien avec les séquences d'analyse de pratiques (articles, bibliographie, fiches de lecture, outils méthodologiques, ...)
- Ressources issues des différents modules HETS-FR ou autres (lectures, formations, groupes de travail, ...)
- Ressources issues du lieu de Formation Pratique (documents de présentation, chartre, descriptifs de fonction, supports et/ou outils spécifiques, ...)
- Chaque étudiant a toute latitude d'intégrer les sujets et supports de son choix dans une rubrique : journal de bord, PV des rencontres PF-Etudiant, notes prises lors de la supervision pédagogique, réflexions sur des problématiques spécifiques, lexiques, etc.

Le DFP peut également constituer un outil de travail pour les séances de formation entre le PF et l'étudiant ainsi qu'un support lors des séquences pédagogiques FP et des séminaires d'intégration.

La forme masculine est utilisée dans le présent document pour faciliter la lecture. Cette disposition ne reflète en rien une discrimination basée sur le genre, et les termes employés s'appliquent aussi bien aux personnes de sexe féminin que masculin.

Version 2021 / bw 1/1

### LE BILAN INITIAL (BI)

Le bilan initial s'inscrit dans le cadre de l'ensemble des démarches qui visent à développer chez l'étudiant les compétences et aptitudes liées à la formation pratique, soit son Projet de Formation Professionnelle¹ (PFP). Ce travail de réflexion correspond à la première étape de ce projet (cf. Lignes directrices pour la formation pratique p.8), étape de préparation à la période de formation pratique. Le document « bilan initial » est un des éléments sur lesquels va se fonder la co-construction, avec le Praticien Formateur (PF), du Dossier « Contrat Pédagogique Tripartite » 2ème partie, soit la 2ème étape du PFP.

Le but de ce bilan initial est de permettre à l'étudiant de revisiter ses expériences professionnelles antérieures et actuelles afin d'identifier ses besoins de formation, de cibler les compétences du référentiel de formation qui y sont reliées, de définir ses intentions de formation. En fonction des réalités rencontrées sur le lieu de formation pratique, ces intentions de formation seront traduites en objectifs d'apprentissage dans le DCPT 2ème partie.

Le travail écrit, d'une ampleur d'une dizaine de pages, devra contenir les éléments suivants :

### PARTIE A: mon bagage expérientiel

### Pour chaque expérience professionnelle réalisée :

### Décrivez le milieu professionnel côtoyé :

La/les population(s) (ses ressources et caractéristiques ainsi que les problématiques rencontrées) et vos activités essentielles (fonctions, rôles, tâches) au sein de l'institution, du service ou de la structure.

Identifiez les connaissances, les ressources, les forces acquises et les questionnements issus de vos expériences préalables, en lien, par exemple, avec :

Le fonctionnement de l'institution, les ressources et les problématiques de la population, la relation avec les bénéficiaires, la collaboration dans les équipes de professionnels et/ou au sein du service, les fonctions et tâches de la pratique professionnelle, les savoirs théoriques et d'autres ressources personnelles pouvant être mobilisées dans la pratique professionnelle.

### PARTIE B : mes besoins, mes intentions de formation et les compétences professionnelles reliées

Suite à l'identification de votre bagage expérientiel (partie A) :

### Identifiez les besoins de formation à ce jour :

A partir des ressources identifiées comme importantes pour la pratique professionnelle, quels sont les besoins de formation qui émergent suite aux difficultés rencontrées, aux informations issues d'évaluations et aux questionnements liés aux expériences antérieures ?

Identifiez les compétences auxquelles ils peuvent être reliés et formulez des intentions de formation :

A partir des besoins recensés, identifiez les compétences du « Référentiel de compétences pour la formation bachelor en travail social »² qui vous paraissent prioritaires à travailler durant votre FP1 et formulez les intentions de formation. Argumentez en quoi elles revêtent une importance particulière dans votre processus de professionnalisation.

Le Répondant de Formation Pratique (RFP) de la HETS-FR vous en fera un retour formatif (cf. Echéancier – PT20).

Pour des raisons de confort de lecture, seule la forme masculine est utilisée mais le présent document s'adresse évidemment aux deux genres.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les étapes du PFP : cf. « Tableau synoptique de la formation pratique » (pour chaque mode de formation)

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Référentiel de compétences pour la formation bachelor en travail social : « Les Lignes directrices pour la formation pratique » (pp. 13-15), annexe 1

### PT20 - TP19

# Indications relatives à l'élaboration du Dossier « Contrat Pédagogique Tripartite »

Le document du domaine Travail Social de la HES-SO « Lignes directrices pour la formation pratique en Travail social » stipule que les éléments précisant les exigences et les modalités particulières de l'organisation de la formation pratique sont réunis dans un Dossier « Contrat Pédagogique Tripartite » (DCPT).

Le Dossier « Contrat Pédagogique Tripartite » est constitué de trois parties distinctes :

- la 1ère partie précise les éléments administratifs nécessaires à l'organisation de la formation pratique
- la 2ème partie concerne la mise en œuvre du « Contrat Pédagogique Tripartite »
- la 3<sup>ème</sup> partie sert à la validation et à la notation

### LA 1ère PARTIE DU DCPT

Cette partie du DCPT regroupe des informations administratives sur les partenaires concernés par la réalisation de la partie « terrain ». Elle est à compléter et à signer par les différents partenaires mentionnés en page 3 du document et à retourner au secrétariat FP - HETS-FR selon les indications reçues. Le site de formation se chargera, par la suite, de la signer également et de la transmettre à qui de droit.

### LA 2ème PARTIE DU DCPT

Cette partie du DCPT (y compris son annexe) a pour buts de donner des repères à la formation sur le terrain et d'en permettre une évaluation continue et finale, ciblée et significative. Outre les objectifs d'apprentissage, elle spécifie et actualise le Dispositif de Formation Institutionnel (DFI). Elle permet également de définir l'implication et les responsabilités de chacun **des partenaires** de la formation pratique :

- L'étudiant-e s'appuie sur son Bilan Initial pour élaborer cette partie du DCPT en prenant en compte les réalités rencontrées sur le terrain.
- **Le-la praticien-ne formateur-trice** (PF) met en place un dispositif pédagogique permettant l'acquisition de compétences par l'étudiant-e.
- Le-la Répondant-e de la Formation Pratique (RFP) de la HETS-FR est garant-e du cadre général de la formation.

Cette deuxième partie du DCPT s'élabore dans une démarche de **co-construction** entre le-la PF et l'étudiant-e. Elle est cependant placée **sous la responsabilité principale du-de la PF**. Elle est co-signée par le-la PF et l'étudiant-e, puis par le-la RFP suite à une appréciation de son contenu.

Les objectifs d'apprentissage énoncés sur la base de l'identification des besoins de formation et des compétences à développer, doivent obligatoirement prendre en considération les 3 axes de la formation pratique stipulés dans le document « Lignes directrices pour la formation pratique en Travail social », à savoir :

- Connaissance du milieu institutionnel et de la profession
- Compréhension des problématiques sociales et des besoins des bénéficiaires/usagers
- Pratique de l'intervention en travail social.

### Co-construction du DCPT 2ème partie

- En première page, sont regroupées les informations concernant les trois partenaires engagés par ce contrat, ainsi que les éléments relatifs à la période concernée et à l'Institution ou au service
- Sous la rubrique « CONTEXTE INSTITUTIONNEL », il est demandé à l'étudiant-e de décrire brièvement le contexte professionnel dans lequel il effectue sa formation (structure, mission, fonctionnement, populations et problématiques rencontrées)

Sous la rubrique « OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE », le-la PF et l'étudiant-e formulent les objectifs d'apprentissage sur la base du Bilan Initial. Dans ce dernier, l'étudiant-e a identifié ses besoins et formulé ses intentions de formation en les reliant aux compétences à développer selon le « Référentiel de compétences pour la formation bachelor en travail social »<sup>1</sup>.

Afin d'élargir la démarche et de la rendre la plus pertinente possible par rapport à la réalité professionnelle spécifique, l'étudiant-e et son PF peuvent également s'appuyer, de manière complémentaire, sur d'autres éléments, tels que :

- des éléments issus des Référentiels métiers
  - o Pour les ES: http://hets-fr.ch/files/formation-base/pdf/Referentiel competences ES.pdf
  - o Pour les AS: <a href="http://hets-fr.ch/files/formation-base/pdf/referentiel\_service\_social.pdf">http://hets-fr.ch/files/formation-base/pdf/referentiel\_service\_social.pdf</a>
  - Pour les ASC : <a href="http://www.hets-fr.ch/files/ecole/pdf/2002\_referentiel%20competences\_anim-ch-fonctions.pdf">http://www.hets-fr.ch/files/ecole/pdf/2002\_referentiel%20competences\_anim-ch-fonctions.pdf</a>
- les valeurs, réalités et buts institutionnels particuliers
- des projets socio-éducatifs et/ou d'interventions spécifiques à réaliser
- des apports de la formation théorique à articuler avec la démarche professionnelle
- des éléments de rapports de stage antérieurs
- Sous la rubrique « MOYENS DE REALISATION », l'étudiant-e et le-la PF mentionnent les stratégies, situations, activités, tâches, ressources et moyens permettant d'atteindre les objectifs d'apprentissage
- Sous la rubrique « MODALITES D'EVALUATION PREVUES », doivent apparaître de façon explicite :
  - les différentes formes d'évaluation ; autoévaluation, évaluation continue (formative) et finale (sommative) :
  - les différentes modalités d'évaluation prévues ; par qui, quoi, comment, quand,
  - les critères d'évaluation
  - les échéances des démarches d'évaluation
- Sous la rubrique « ANNEXE », il s'agit d'expliciter les éléments du cadre du processus de formation et de fournir des indications sur :
  - le Dispositif de Formation Institutionnel (DFI), soit les ressources formatives internes à disposition de l'étudiant-e en termes de supervision, groupes de travail, bibliothèque, ressources humaines (membres de l'équipe des professionnels, professionnels d'autres secteurs d'activité, partenaires externes,...)
  - les demandes réciproques. Cette démarche permet, d'une part, de clarifier et de préciser d'emblée les représentations des acteurs de la FP et, d'autre part, de poser les jalons de la relation pédagogique qui va s'instaurer entre l'étudiant-e et le-la PF
  - la planification des rencontres (fréquence, durée, dates,...)
  - les modalités, méthodes et moyens relatifs aux rencontres de formation pratique (thèmes, contenus, préparations spécifiques, implication de l'équipe professionnelle, des collaborateurs de l'Institution, prise de notes, tenue d'un carnet de bord, ...)

Nous demandons que ce DCPT 2° partie soit envoyé, dûment signé, par courriel au RFP avec copie au secrétariat FP-HETS-FR, selon la date et les indications mentionnées dans l'échéancier relatif à chaque mode de formation.

Le-la RFP de la HETS-FR formulera par écrit une appréciation du DCPT 2° partie qui sera adressée au-à la PF et à l'étudiante, au plus tard un mois après sa réception (Grille de lecture évaluative).

### LA 3° PARTIE DU DCPT

La 3° partie est un document qui mentionne la note attribuée par le-la PF et le-la RFP au Module de Formation pratique, lors du bilan sur le terrain qui a lieu à la fin de chaque période de FP.

Le Bureau de Formation Pratique de la HETS-FR

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le référentiel se trouve en annexe I des Lignes directrices pour la formation pratique en travail social.





Partenariat formation pratique

## DOSSIER « CONTRAT PEDAGOGIQUE TRIPARTITE » 1ERE PARTIE - PT20 FP1

Formation à plein temps et à temps partiel

### REUNISSANT LES PARTENAIRES SIGNATAIRES SUIVANTS :

>	Nom et prénom de l'étudiant¹ :					
			(	(Tél. :		)
>	Nom et prénom du directeur du lieu de forma	ation prati	que :			
			(	(Tél. :		)
>	Noms et prénoms des responsables de la co	ordinatio	n de la formation	pratique	2:	
	Petitpierre Bastien Blanc Claude			(Tél. : (Tél. :	+41 26 429 62 67 +41 26 429 62 61	
ET DE	SIGNANT LES PARTENAIRES SUIVANTS :					
>	Nom et prénom du praticien formateur :		(	(Tél. :		)
>	Nom et prénom du responsable du suivi de fo	ormation	pratique <sup>3</sup> du site :			
			(	(Tél. :	)	
coord	oulant à : onnées de l'institution administratif)	et	coordonnées du (secteur spécific		formation pratique échéant)	
☐ insc ☐ certi ☐ au b ☐ au b	ez svp pour le système informatique de ges rit à un CPG PF HES fié PF HES énéfice d'une reconnaissance partielle d'acquis énéfice d'une attestation d'équivalence reconnu (institution non indemnisée)	□ en f □ en a □ au l □ en s	formation CPG PF la tente d'une reconr pénéfice d'une reco situation particulière	HES naissance nnaissan e (prolong		

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Pour faciliter la lecture, ce document utilise la forme masculine, il s'adresse de fait toujours aux femmes et aux hommes

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Pour les étudiants en emploi, selon le site, le signataire est un membre de la direction ou du Service d'Admission <sup>3</sup> Respectivement selon le site, responsable de formation, **répondant (pour la HETS-FR)**, référent ou chargé de formation pratique



informe l'étudiant et le site de formation.



Les dates des rencontres tripartites entre étudiant – praticien formateur – responsable du suivi FP sont fixées d'entente entre eux.

La première partie du Dossier « Contrat pédagogique tripartite » doit être remplie et signée par les partenaires avant le début de l'entrée en fonction de l'étudiant.

Spécificités pour les étudiants en formation à Adresse de l'étudiant :	plein temps et à temps partiel :			
Mode de formation : ☑ à plein temps (PT)	□ à temps partiel (TP)			
Pour la période de formation pratique :	<ul> <li>✓ 1 ere</li> <li>☐ 2 eme - Orientation</li> <li>☐ Animation socioculturelle</li> <li>☐ Education sociale</li> <li>☐ Service social</li> </ul>			
Du	Au			
(dont 85 jours effectifs équivalent plein temp	s seront crédités)			
Congés / vacances (conformément aux dispos	sitions de l'institution ou du service) :			
Rémunération de l'étudiant pendant la période	e de FP :CHF, soit par mois CHF			
	Durant les temps de formation pratique, la participation aux cours et autres actes de formation (supervision pédagogique, élaboration des travaux en lien avec la formation pratique) de l'étudiant sont garantis par le lieu de formation pratique.			
Journées de formation dans le site (Sémin	aires d'intégration) :			
Journée d'évaluation de la partie intégration	on du module Formation Pratique 1 dans le site :			
principe la collaboration trouve son terme deu	nge entre les trois partenaires. Sous réserve de justes motifs, en ux semaines après l'annonce de la résiliation. de justes motifs est décidée par la direction de l'institution qui			

Le contrat est établi en référence et dans le cadre précisé par les documents suivants :

- Convention sur la formation pratique HES-S2/SO : Accord sur l'organisation de la formation pratique HES-S2/SO

Les conditions d'assurances fixées dans l'Accord sont les suivantes :

Art. 16 Les étudiants sont assurés contre la maladie et les accidents professionnels conformément aux usages en vigueur.

Art. 17 L'assurance responsabilité civile de l'institution couvre les dommages causés par l'étudiant durant la période de formation pratique.

### Pour le domaine Travail social :

- Lignes directrices pour la formation pratique en Travail social ;
- Référentiels des compétences génériques et effectives de la filière de formation en travail social HES-SO (Plan d'études cadre bachelor 2006, 4.1.2).

Pour le lieu de formation pratique	: (à compléter, si nécessaire	)	
	LIEU :	DATE :	SIGNATURE :
L'étudiant:			
Institution, service, lieu de Formation Pratique : Directeur ou Responsable :			
Site de Formation HETS-FR : Responsables de la coordination de la Formation Pratique :	on		
Bastien Petitpierre			
Claude Blanc	Fribourg, le		

Fait en 3 exemplaires. Le lieu de formation pratique signe les exemplaires et les envoie au site qui se charge de la distribution aux destinataires avec l'ensemble des signatures.

Hes-so Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale Fachhochschule Westschweiz University of Applied Sciences Western Switzerland

**REUNISSANT:** 



# DOSSIER « CONTRAT PÉDAGOGIQUE TRIPARTITE » 2EME PARTIE

>	Nom et prénom de l'étudiant-e :	(Tél. :	)
>	Nom et prénom du-de la praticien-ne formateu	r-trice : (Tél. :	)
>	Nom et prénom du-de la responsable du suivi		
		(Tél. :	)
coord	oulant à : onnées de l'institution administratif)	et coordonnées du lieu de f (secteur spécifique, cas	
<b>Du:</b>		Au :	
Pour la	période de formation pratique : ☐ 1ère ☐ 2ème ☐ Orien	ation ☐ Animation socioculture☐ Education sociale☐ Service social	elle

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Respectivement selon le site, responsable de formation, répondant, référent ou chargé de formation pratique

Hes-so Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale Fachhochschule Westschweiz University of Applied Sciences Western Switzerland



### **CONTEXTE INSTITUTIONNEL**

(Brève description)





### **OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE**

de la période de formation pratique (module de formation « terrain »)

Identifier les compétences à développer selon le référentiel des compétences génériques et effectives de la formation bachelor et formuler les objectifs d'apprentissage.





### **MOYENS DE REALISATION**

Ressources humaines, matérielles, organisationnelles, etc.

Pour chaque objectif, nommer les moyens à disposition qui permettent de les réaliser (par moyens on entend situations, activités, tâches, ressources, organisation de l'apprentissage, stratégie, étapes, etc.).





### **M**ODALITES D'EVALUATION PREVUES

Pour chaque objectif préciser les modalités d'évaluation (ce qui est évalué, avec quels outils et/ou supports d'évaluation, par qui, etc.), les critères d'évaluations (indicateurs qui permettent de dire si l'objectif est atteint ou non) et les échéances de réalisation, les moments d'évaluation formatifs et sommatifs.





### **ANNEXE**

## Le Dispositif de Formation Institutionnel (DFI)

• <u>Les lieux, les moyens, les activités et les personnes ressources pouvant contribuer à la formation pratique de l'institution</u> (supervisions, bibliothèque institutionnelle, groupes de travail thématique, etc.).





## ➤ Le cadre du processus de formation PF – Etudiant-e

<u>lde</u>	Identification des demandes réciproques					
>	Demandes de l'étudiant-e :					
>	Demandes du-de la Praticien-ne Formateur-trice :					
Plai	nification des rencontres, fréquence					
Con	tenu, moyens et conditions de réalisation					





	LIEU :	DATE :	SIGNATURE :
Le-la Praticien-ne			
Formateur-trice :			
L'étudiant-e :			
Le-la responsable du			
suivi FP :			

# OBJECTIF D'APPRENTISSAGE (DCPT 2ème PARTIE)

Objectif N°:	(DCPT 2 <sup>eme</sup> PARTIE)	
AXE(S) DE FORMATION :		
INTENTION PRIORITAIRE MISE EN EVIDENCE PAR L'E	TUDIANT/E DANS LE BILAN INITIAL :	
COMPETENCES DU REFERENTIEL HES-SO VISEES EN	PRIORITE:	
OBJECTIF D'APPRENTISSAGE : je serai capable de		
OBSESTIL D'ALL'INCOASE : je serai sapasie de		
OBJECTIFS SPECIFIQUES/OPERATIONNELS Déclinaison de l'objectif d'apprentissage en sous-objectifs, étapes dans la réalisation de l'objectif général	MOYENS DE REALISATION Ressources théoriques, humaines, matérielles, organisationnelles au service de la réalisation des objectifs	ECHEANCES DE REALISATION Planification des étapes
MODALITES D'EVALUATION  Procédure d'évaluation, ce qui est évalué (objet de l'évaluation), avec quels outils et/ou supports d'évaluation, par qui, etc.	CRITERES D'EVALUATION  Qualités, caractéristiques, comportements observables attendus au terme de la séquence d'apprentissage	ECHEANCES DES DIVERSES DEMARCHES D'EVALUATION - formatives et - sommatives

### PT20 et TP19

### GRILLE DE LECTURE EVALUATIVE DCPT 2° partie 1ère période de Formation Pratique (FP1)

Nom et prénom de l'étudiante : Nom et prénom du PF : Institution :

Contenus	Appréciations
Description du contexte	
Objectifs d'apprentissage (identification des compétences à développer ; formulation des objectifs adéquate et cohérente par rapport au Bilan Initial)	
Moyens de réalisation des objectifs (ressources humaines, matérielles, organisationnelles,)	
Modalités et critères d'évaluation des objectifs et du processus de formation	
Eléments liés au Dispositif de Formation Institutionnel (DFI)	
Cadre du processus de formation PF-EF (demandes réciproques ; planification et fréquence des rencontres ; contenus, moyens et conditions de réalisation des rencontres)	
Remarques et suggestions	

Date : Le-la répondant-e de formation pratique à la HETS-FR:



Nom et prénom de l'étudiante :

# DOSSIER « CONTRAT PÉDAGOGIQUE TRIPARTITE » 3EME PARTIE — PT20

## Validation de la partie « terrain » du module FP1

Nom et prénom de la praticienne formatrice :							
Nom et prénom de la répondante de FP :							
Nom et prénom de la directrice :							
Lieu de formation pratique :							
Date et heure du bilan :							
Dates de la période de FP :	Du		au				
Période de formation pratique :	FP1						
Orientation:							
Mode de formation :	PT						
NOTE OPTENIE .							
NOTE OBTENUE :	□ A	□В	□ C	□ <b>D</b>	□Е	□F	
Commentaire :							
Lieu et date :							
Lieu et date : La praticienne formatrice :							

#### **Promotion 20**

### Indications relatives au rapport d'évaluation de la FP1 rédigé par l'étudiant-e

Au terme de la période de formation pratique sur le terrain, l'étudiant-e élabore un rapport écrit qui lui donne la possibilité de prendre une position personnelle face à l'expérience réalisée. Dans son rapport, **l'étudiant-e développe les aspects suivants :** 

- Une présentation du cadre de travail contenant les descriptions :
  - o du lieu de formation pratique et plus spécifiquement du secteur / service dans lequel s'est déroulée la formation pratique
  - o des caractéristiques spécifiques de la population accueillie dans l'institution et/ou des usagers du service social : les ressources et les difficultés des personnes concernées
  - o des principales fonctions, tâches, activités et interventions significatives effectuées durant la période de formation pratique.
- Une description et une analyse du processus de formation dans le lieu de formation pratique : processus réalisé, étapes marquantes et significatives, analyse critique du chemin parcouru et de la relation pédagogique avec le-la PF ainsi que de la relation avec l'environnement professionnel (bénéficiaires, équipe, hiérarchie, réseau, etc.)
- L'identification et l'appréciation des acquisitions et des compétences développées, en lien avec les objectifs d'apprentissage énoncés dans le DCPT 2ème partie
- L'identification des autres découvertes professionnelles et personnelles que cette démarche de formation a permises
- L'articulation et l'intégration entre les connaissances acquises à la HETS-FR (modules théoriques, séminaires d'intégration, autres ressources) et le processus de formation pratique réalisé
- Le repérage des compétences qui doivent encore être travaillées dans la poursuite de la formation professionnelle de base
- Un inventaire des ouvrages et documents de références utilisés.

Pour enrichir l'élaboration de ce rapport, il est vivement conseillé à l'étudiant-e de se référer au Dossier de Formation Pratique (DFP).

Le **rapport de FP1** rédigé par l'étudiant aura une ampleur d'environ 12 pages. Il est **signé par le PF**, attestant ainsi que ce dernier a pris connaissance de son contenu.

Le rapport de l'étudiant est discuté lors de la séance tripartite d'évaluation de fin de FP. Il est apprécié par le-la RFP en fonction des critères suivants :

- Capacité de rendre compte de sa pratique professionnelle par écrit
- Regard critique et argumenté face à l'expérience réalisée et aux objectifs du DCPT 2ème partie
- Réflexions et analyses au sujet du processus de formation réalisé
- Articulation théorie-pratique
- Structuration du travail écrit.

Des compléments ou des modifications à ce travail écrit peuvent être demandés à l'étudiant-e.

Ce travail écrit (réalisé et apprécié) constitue une des exigences pour l'obtention des crédits relatifs au Module de Formation Pratique.

#### **Promotion 20**

# Indications relatives au rapport de Formation Pratique rédégé par le Praticien Formateur ou la Praticienne Formatrice (PF)

Au terme de chaque période de Formation Pratique (FP1 et FP2 ¹), le-la PF rédige un rapport d'évaluation qui fournit à l'étudiant-e les indications lui permettant de se situer dans son processus de professionnalisation et de construction de son identité professionnelle. Il participe à l'évaluation **sommative** de la période. Il présente les aspects suivants :

# ➤ En lien avec la 2ème partie du Dossier « Contrat Pédagogique Tripartite » (DCPT 2ème partie) :

- Le développement des compétences visées et des objectifs d'apprentissage réalisés, leur évaluation selon les critères et indicateurs prévus et leur mise en perspective avec les 3 axes de la formation pratique.
- Pour les étudiants en emploi : les éléments significatifs suite à l'évaluation formative réalisée à la fin de la 1ère et 3ème année de formation (cf. Protocole d'évaluation formative) et, le cas échéant, les ajustements apportés au DCPT 2°partie.
- Le cadre de la formation pratique : prise en compte des demandes réciproques, planification, contenus, moyens et conditions de réalisation des rencontres de formation.

### > En lien avec le processus de formation de l'étudiant-e :

- L'engagement, l'implication, la posture éthique et réflexive de l'étudiant-e dans son processus de formation
- Sa capacité à organiser son travail.
- Sa relation avec son environnement (bénéficiaires/usagers, équipe, hiérarchie, réseau, ...).
- Les éléments inhérents à la relation pédagogique établie avec l'étudiant-e.

Le rapport du-de la PF **doit être muni de la signature de l'étudiant-e** attestant ainsi qu'il-elle a pris connaissance de son contenu.

Le rapport est à remettre au Répondant ou à la Répondante de Formation Pratique (RFP) lors du bilan sur le terrain.

Le Bureau de la Formation Pratique de la HETS-FR

\_

 $<sup>^{1}</sup>$  Pour les étudiants en emploi :  $2^{\grave{e}me}$  et  $4^{\grave{e}me}$  année de formation

#### **Promotion 20**

### Indications relatives au bilan sur le terrain

Conformément aux Lignes directrices pour la formation pratique en Travail social, le bilan sur le terrain est la 4 ème étape du Projet de formation professionnelle de l'étudiant-e et permet de porter un regard global sur le processus réalisé. Il permet de se concentrer sur le processus de formation singulier de l'étudiant-e ainsi que la mise en œuvre du DCPT 2°partie.

#### Modalités

- Il réunit l'étudiant-e, le-la PF et le-la RFP et se déroule sur le lieu de formation pratique.
- Il a lieu en principe au cours du dernier mois de chaque période de FP.
- La durée estimée d'un bilan sur le terrain est de deux heures et demie.
- Il est demandé à l'étudiant-e d'établir un ordre du jour de cette séance (à envoyer au préalable au RFP) et d'en assurer l'animation jusqu'au moment de la négociation de la note.

Cette séance est structurée en trois parties :

### La première partie est consacrée à l'évaluation :

 L'étudiant-e fait part de son autoévaluation. Le contenu de celle-ci porte sur la compréhension du contexte institutionnel spécifique, les événements marquants de la période de formation pratique, les éléments liés au DCPT 2° partie, les compétences développées, les modalités d'évaluation ou tout autre aspect à mettre en discussion.

Pour préparer son autoévaluation, l'étudiant-e se basera sur son DFP pour mettre en évidence les apprentissages réalisés notamment durant les séquences pédagogiques, les séminaires d'intégration et la Table ronde évaluative.

- Le-la PF évalue plus particulièrement :
  - o l'acquisition des compétences développées par l'étudiant-e
  - o la réalisation par l'étudiant-e de ses objectifs d'apprentissage
  - o le processus d'apprentissage : l'engagement, l'implication, la posture éthique et réflexive de l'étudiant-e, sa capacité à s'organiser.
  - la capacité d'autoévaluation de l'étudiant-e.
- Le-la RFP évalue plus particulièrement :
  - o la posture réflexive de l'étudiant-e face à l'expérimentation de la pratique professionnelle
  - la capacité d'expliciter son expérience professionnelle et de rendre compte de l'acquisition des compétences visées par écrit (rapport d'évaluation de la FP rédigé de l'étudiant-e) et par oral (lors du bilan)
  - o la capacité d'autoévaluation de son processus de professionnalisation.
  - toute autre information pertinente relative aux exigences de la partie intégration du Module FP (retour formatif de la Table ronde, engagement dans le processus de professionnalisation et des travaux demandés, respect des échéances).

La deuxième partie est consacrée à la négociation de la note à attribuer à la période de formation pratique. Le PF et le RFP remplissent ensuite la 3<sup>ème</sup> partie du Dossier « Contrat Pédagogique Tripartite » (DCPT 3<sup>ème</sup> partie) nécessaire à la validation du Module Formation Pratique.

La troisième partie consiste en la communication et l'argumentation formelle de la note à l'étudiant-e.

Si un évènement exceptionnel justifiant une modification de la note attribuée devait survenir entre le moment du bilan et la fin de la période de FP, le-la PF est tenu-e d'en informer le-la RFP. Ensemble, ils prendront les décisions qui en découlent.



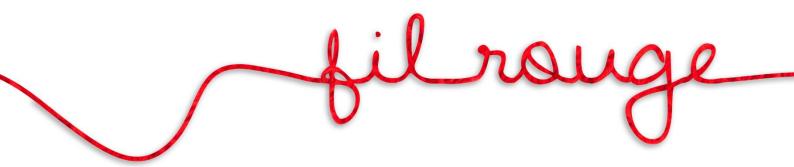
Coordonnées des responsables du Bureau de Formation Pratique						
Blanc	Claude	claude.blanc@hefr.ch 026 429 62 61 Bureau 5.14				
Petitpierre	Bastien	bastien.petitpierre@hefr.ch 026 429 62 67 Bureau 5.14				

Coordonnées des responsables du module de la première période de Formation Pratique (FP1)						
Erard	Dominique	dominique.erard@hefr.ch 026 429 62 63 Bureau 5.16				
Wotquenne	Barbara	barbara.wotquenne@hefr.ch 026 429 62 66 Bureau 5.12				

Coordonnées des répondant-e-s de Formation Pratique (RFP) 026 429 62 00								
Bauwens	Rita	rita.bauwens@hefr.ch						
Blanc	Claude	claude.blanc@hefr.ch						
Cudré-Mauroux	Annick	annick.cudre-mauroux@hefr.ch						
Erard	Dominique	dominique.erard@hefr.ch						

Fluehmann	Christophe	christophe.fluehmann@hefr.ch
Froidevaux	Gaël	info@atma-coaching.ch
Guex	Chantal	Chantal.Guex@hefr.ch
Gutjahr	Elisabeth	Elisabeth.Gutjahr@hefr.ch
Jay	Etienne	etienne.jay@hefr.ch
Lambert	Béatrice	beatrice.lambert@hefr.ch
Mena	Nicoletta	nicoletta.mena@hefr.ch
Mosset	Arielle	arielle.mosset@hefr.ch
Nordmann	Maria-Elvira	maria-elvira.nordmann@hefr.ch
Petitpierre	Bastien	bastien.petitpierre@hefr.ch
Rao Dhananka	Swetha	swetha.raodhananka@hefr.ch
Sciboz	Christophe	christophe.sciboz@hefr.ch
Tschachtli	Nelly	nelly.tschachtli@hefr.ch
Ukelo M'Bolo	Marie-Christine	marie-christine.ukelo@fr.ch
Widmer	Marc	Marc.Widmer@hefr.ch
Winckler	Patrick	Patrick.Winckler@hefr.ch
Wotquenne	Barbara	barbara.wotquenne@hefr.ch





Plan d'études cadre du Bachelor en travail social de la HES-SO

HETS-FR - 2016

Compétences visées
Capacités développées
Contenus d'enseignement





L'étudiant-e choisit la forme d'études la mieux adaptée à sa situation personnelle. L'option retenue détermine la durée et l'organisation des études :

En emploi - EE : 8 semestresA plein temps - PT : 6 semestres

Compte tenu de la variété des cursus de la formation dite « à temps partiel » (TP), cette forme d'étude n'est pas présentée dans ce document.

## Légende :

Semes	tre d'étude 1	2	3	4	5	6	7	8
Etudiant-e-s En Emploi - EE								
Etudiant-e-s Plein temps - PT								

Semestre durant lequel a lieu le module Formation pratique : séquences ponctuelles à la HETS-FR (en école)

# **Sommaire**

Une formation m	odulaire et en alternance	4
Le « Référentiel 11 compétences	de formation bachelor en travail social » :	į
Première part	ie de la formation - Générique en travail social	6
Module A1 Module B3 Module B6 Module C4 Module C5 Module D2 Module D6 Module FP	Processus de formation Travail social et action professionnelle Les organisations Professionnalité et champs professionnels Relation à l'autre individuelle et collective Collaboration et communication entre professionnel-le-s Questions sociales et réponses socio-politiques La pensée critique face aux idées, aux savoirs et à l'action 1ère période de formation pratique	10 10 12 13 14 14
Deuxième par	tie de formation - L'orientation Education sociale	16
Module E8.2  Module E8  Module E9  Module G7  Module G10  Module FP	Approche bio-psycho-sociale des troubles et des entraves du développement Intégration sociale et scolaire Développement cognitif et social Santé mentale Enjeux actualisés de l'Education sociale 2ème période de formation pratique	15 18 19 20 27 22
Deuxième par	tie de formation - L'orientation Service social	23
Module E7  Module E10  Module G6  Module FP	Méthodologie d'intervention en service social, techniques et outils d'intervention Actions spécifiques en service social Profession, organisation des institutions d'action sociale, collaboration et inter-professionnalité 2ème période de formation pratique	24 25 26 27
Travail de bac	chelor et modules à choix	28
Travail de bac	chelor rofondissement – à choix	29 30 31



## Une formation modulaire et en alternance

La formation proposée par la Haute école de travail social Fribourg (HETS-FR) remplit les conditions fixées dans le Plan d'études cadre du bachelor 2006 de la HES-SO - Filière travail social<sup>1</sup>.

Elle s'articule en différents modules, qui visent l'acquisition de l'ensemble des compétences identifiées pour la formation bachelor (voir p.5).

La brochure tilrauge présente les modules composant la formation en exposant pour chacun d'eux :

- la question sous-jacente qui guide l'étudiant-e et à laquelle il/elle doit pouvoir proposer une réponse en fin de module
- la ou les compétence-s visée-s
- les capacités attendues au terme du module
- les contenus d'enseignement
- la temporalité

Gageons que la formation dispensée à la HETS-FR développe chez les étudiantes et étudiants une **intelligence du geste** qui puisse trouver place dans chacune de leurs activités professionnelles.

- consulté le 07.04.2016

1

4

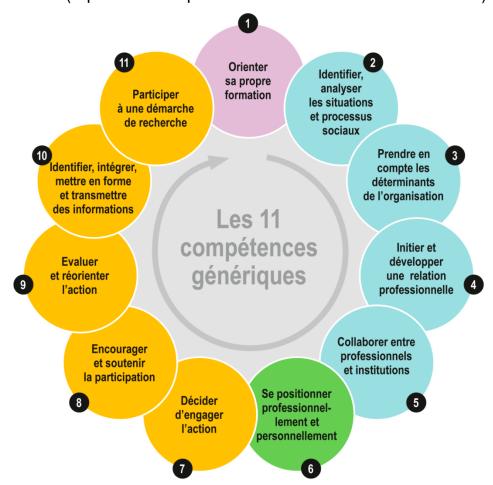
<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Plan d'études cadre (PEC 2006 – actualisé 2012) : <a href="https://www.hes-so.ch/data/documents/plan-etudes-bachelor-travail-social-692.pdf">www.hes-so.ch/data/documents/plan-etudes-bachelor-travail-social-692.pdf</a>

# Le « Référentiel de formation bachelor en travail social » : 11 compétences<sup>2</sup>

Le « Référentiel pour la formation bachelor » représente un seul ensemble de compétences d'apprentissage pertinent pour les trois métiers auxquels se préparent les étudiant-e-s.

Il est construit sur les principes :

- de progression (accent particulier selon les modules)
- de circularité (reprise de compétences dans des modules différents)



Les « Référentiels métiers » sont construits en complémentarité au « Référentiel de formation » et en partenariat avec les Associations professionnelles<sup>3</sup>.

filrouge

5

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> PEC 2006 – actualisé 2012 : <a href="www.hes-so.ch/data/documents/plan-etudes-bachelor-travail-social-692.pdf">www.hes-so.ch/data/documents/plan-etudes-bachelor-travail-social-692.pdf</a>, p. 9 à 12. - consulté le 07.04.2016

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Référentiels de compétences métiers:

<sup>-</sup> Animation socioculturelle : www.anim.ch/referentiel - consulté le 07.04.2016

<sup>-</sup> Education sociale: www.avenirsocial.ch/cm data/referentielcompEducateursSpecialisesCH 2001.pdf - consulté le 07.04.2016

Service social: www.socialinfo.ch/textes/20011128\_competences.pdf - consulté le 07.04.2016

# Première partie de la formation



La première partie de la formation est commune à l'ensemble des étudiant-e-s du bachelor travail social.

Elle comprend 8 modules d'enseignement « en école » et 1 module de formation pratique (FP1).

Elle permet, en outre, de préparer les étudiant-e-s au choix de leur orientation professionnelle (deuxième partie de la formation) : éducation sociale, service social, animation socio-culturelle<sup>4</sup>.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> L'orientation animation socio-culturelle n'est pas proposée à la HETS-FR. Les étudiant-e-s choisissant cette orientation effectueront la 2ème partie de leur formation dans une autre Haute école du Domaine travail social (Genève, Lausanne ou Sierre).

### Module A1 - Processus de formation

5 ECTS

Comment prendre conscience des ressources qui participent à la construction de mon identité professionnelle, en m'inscrivant de manière responsable dans le processus de formation?

			1 4				,
<b>.</b>	n	nn	Ωt/	n	$\alpha$	vis	00
u	UH	IU	CU		ᇆ	VIO	CC
_	• • •	-					

Orienter sa propre formation initiale et continue (Compétence n° 1)5.

### Capacités développées

L'étudiant-e est capable d'adopter une posture d'adulte apprenant responsable (ouverture d'esprit, regard critique, auto-évaluation).

L'étudiant-e est capable d'identifier les ressources développées au travers de ses expériences antérieures.

### Contenus d'enseignement \_\_\_

Deux axes structurent le module :

- Développement d'une posture d'apprenant-e dans son rapport à l'action et aux savoirs.
- Acquisition d'outils et de méthodes pour la formation : utilisation de la bibliothèque, recherche documentaire, introduction au système de référencement, construction d'un texte et argumentation.

Semestre d'étude	1	2	3	4	5	6	7	8
Etudiant-e-s En Emploi - EE								
Etudiant-e-s Plein temps - PT								

 $<sup>^{5}</sup>$  Voir p. 5 : « Les 11 compétences du Référentiel de formation bachelor en travail social ».

### Module A2 – Travail social et action professionnelle

10 ECTS

En tant que professionnel-le, comment j'analyse l'action professionnelle, son sens et ses enjeux?

### Compétence visée\_

Identifier et analyser les processus que l'intervention prend en compte (Compétence n°2).

### Capacités développées\_

L'étudiant-e est capable de décrire les missions et les fonctions du travail social et d'y rattacher sa propre intervention.

L'étudiant-e possède des outils méthodologiques qui lui permettent d'observer des situations professionnelles.

L'étudiant-e est capable de « lire » les situations professionnelles à travers différentes approches d'intervention ainsi que de réfléchir sur son agir à partir de ces approches et de l'analyse de l'activité.

## Contenus d'enseignement \_\_\_\_\_

Fonctions et missions du travail social

Observation

Axiologie

Approche systémique, approche interculturelle et autres approches en option (humaniste, cognitivo-comportementale, PNL, centrée solution)

Analyse de l'activité

Semestre d'étude	1	2	3	4	5	6	7	8
Etudiant-e-s En Emploi - EE								
Etudiant-e-s <b>Plein temps – PT</b>								



## Module B3 - Les organisations

5 ECTS

Comment l'organisation qui m'emploie, compose avec les différents systèmes juridiques, économiques et politiques qui l'entourent, et s'organise pour répondre à un problème social qui affecte le-la bénéficiaire ?

### Compétence visée\_

Prendre en compte les divers déterminants de l'organisation dans une situation sociale donnée (Compétence n°3).

### Capacités développées\_\_\_\_\_

L'étudiant-e est capable de comprendre la charte, la structure et l'organisation d'une institution ainsi que les contextes et les enjeux dans lesquelles celle-ci évolue et peut s'y situer.

L'étudiant-e est capable de mobiliser des outils d'analyse (analyse institutionnelle), d'évaluation (démarche qualité, indicateurs), de communication (interne et externe) et de prise de décisions.

## Contenus d'enseignement \_\_\_\_\_

Définition du cadre politique (politiques publiques, administrations publiques), économique (notions de base, économie social et solidaire) et juridique (formes d'organisations) inhérents aux institutions et mise en perspective des différents enjeux qui en découlent comme déterminants externes de l'organisation.

Introduction aux dimensions de la culture, de la structure et de l'humain comme déterminants internes de l'organisation.

Travaux pratiques encadrés : Sensibilisation à la gestion de projet (business plan social) et à la rédaction brève d'un rapport de projet.

Semestre d'étude	1	2	3	4	5	6	7	8
Etudiant-e-s <b>En Emploi - EE</b>								
Etudiant-e-s <b>Plein temps - PT</b>								

### **Module B6 – Professionnalité et champs professionnels**

10 ECTS

Comment les étapes importantes de l'évolution sociohistorique des professions et les questions juridiques, économiques et politiques permettent-elles de me situer en tant que travailleur ou travailleuse sociale?

### Compétence visée\_

Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale (Compétence n°6).

### Capacités développées\_

L'étudiant-e est capable de comprendre l'évolution historique et sociologique des professions du travail social et les enjeux politiques qui s'y rattachent.

L'étudiant-e est capable de repérer et comprendre les champs et mandats spécifiques (en éducation sociale, en service social et en animation socio-culturelle).

L'étudiant-e est capable de mobiliser des connaissances en droit, en éthique et en déontologie pour construire un positionnement professionnel.

## Contenus d'enseignement \_

Approche historique, sociologique et politique du travail social Les champs des pratiques du travail social Approches éthique, déontologique et juridique des pratiques de travail social

Approcries etilique, deoritologique et juridique des pratiques de travail social

Semestre d'étude	1	2	3	4	5	6	7	8
Etudiant-e-s En Emploi - EE								
Etudiant-e-s Plein temps - PT								

### Module C4 – Relation à l'autre individuelle et collective

10 ECTS

Comment suis-je capable, en tant que professionnel-le, d'entrer en relation avec autrui ou d'initier des liens sociaux, en tenant compte à la fois des spécificités individuelles et contextuelles des personnes impliquées?

<b>^</b>		7 4				_
1 · ^	mn	<b>^</b> t/	no	0	/10	$\wedge$
υu	mp	CIL	: I I U	.C 1	<b>71</b> 5	CC
	p				• • •	

Initier et développer une relation professionnelle avec des personnes ou des groupes dans un contexte d'action sociale donné (Compétence n°4).

### Capacités développées\_

L'étudiant-e est capable d'expliquer les étapes du développement bio-psycho-social de la personne et d'en tenir compte dans ses interventions professionnelles.

L'étudiant-e est capable d'expliquer les enjeux liés aux dynamiques interpersonnelles et sociales qui caractérisent toute relation et d'en tenir compte dans la relation professionnelle.

L'étudiant-e est capable d'organiser et mener un entretien et d'animer une séance de travail social de groupe.

## Contenus d'enseignement \_\_\_\_\_

Point de vue de la psychologie du développement sur la relation à autrui : communication pré-linguistique, théorie de l'esprit, attachement, etc.

Point de vue de la sociologie sur la relation à autrui : rapports entre individus et société, socialisation, valeurs et normes, processus identitaire, catégorisation et discrimination, rapports sociaux de sexe, etc.

Ateliers: techniques d'entretien individuel et travail social de groupe.

Semestre d'étude	1	2	3	4	5	6	7	8
Etudiant-e-s En Emploi - EE								
Etudiant-e-s Plein temps - PT								

# Module C5 – Collaboration et communication entre professionnel-le-s

5 ECTS

Comment puis-je collaborer professionnellement tout en étant moi-même?

					,	4							•	
	n	n	n	n	Δ	Ť۱	Δ	n	ce	V	П	C	Δ	Δ
$\mathbf{\mathbf{\mathcal{C}}}$	v	ш	ш	ν	v	u	v		UU			J		v

Collaborer entre professionnels et institutions (Compétence n°5).

### Capacités développées\_

L'étudiant-e est capable de mobiliser des ressources et outils pour la communication interprofessionnelle, notamment en termes d'écrits professionnels et de prise de parole en public.

L'étudiant-e est capable d'investir le travail d'équipe et de réseau, d'en identifier les dynamiques et les enjeux.

## Contenus d'enseignement \_\_\_\_\_

Prise de parole en public – techniques et postures Ecriture professionnelle – protection des données Travail d'équipe et travail en réseaux Gestion de conflits

Semestre d'étude	1	2	3	4	5	6	7	8
Etudiant-e-s En Emploi - EE								
Etudiant-e-s <b>Plein temps - PT</b>								

Module D2 – Questions sociales et réponses socio-politiques 10 ECTS

Comment s'opère la construction des problèmes sociaux en tant que réalité sociale problématique à partir de laquelle toute réponse socio-politique est mise en œuvre ?

7 4		. ,
^ ^ + ^ W	AA M	/IOOO
прірі	11 - P V	
		1000
	péten	pétence v

Identifier et analyser les situations et processus que l'intervention prend en compte (Compétence n°2).

### Capacités développées

L'étudiant-e est capable de recenser et sélectionner de la documentation pertinente en lien avec une problématique sociale donnée (contexte d'émergence/identification d'un phénomène ou d'une situation définis comme problématiques, analyse du processus de visibilisation sociale avec une caractérisation du débat public et des positions des acteurs y relatives, présentation des réponses politiques et institutionnelles envisagées, adoptées ou avortées).

L'étudiant-e est capable de caractériser les principales logiques de l'édification des systèmes de protection sociale et les principes généraux du système suisse de sécurité sociale (évolution historique et enjeux actuels des réformes).

L'étudiant-e est capable de mobiliser des connaissances et concepts-clés liés aux thèmes suivants : aide sociale, pauvretés, exclusion, chômage, handicap, migration.

## Contenus d'enseignement \_

Caractérisation d'un problème social selon une approche constructiviste ; caractérisation de notions telles que « politique publique », « politique sociale », « sécurité sociale », « Etat social » ; caractérisation des logiques historiques d'émergence des systèmes de protection sociale en Europe et en Suisse ; illustrations thématiques spécifiques ; mutations sociales, sociétales, politiques et économiques, enjeux actuels des réformes.

Semestre d'étude	1	2	3	4	5	6	7	8
Etudiant-e-s En Emploi - EE								
Etudiant-e-s Plein temps - PT								_

# Module D6 – La pensée critique face aux idées, aux savoirs et à l'action

5 ECTS

Comment puis-je construire un positionnement personnel et professionnel critique et argumenté?

### Compétence visée\_

Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale (Compétence n°6).

### Capacités développées\_\_\_\_\_

L'étudiant-e est capable de mobiliser une méthodologie d'analyse critique d'un sujet de controverse (travail social aux marges de la société, genre, normes sociales et libre-arbitre).

L'étudiant-e est capable d'argumenter son positionnement personnel et professionnel.

L'étudiant-e est capable de prendre une distance critique face à lui-même, aux objets d'études et à ses pratiques et d'en faire une auto-évaluation (en mettant en évidence les apprentissages réalisés, ses ressources et ses limites).

## Contenus d'enseignement \_\_\_\_\_

Pensée critique : définitions, critères et méthodologie

Pensée critique et médias

Pensée critique et l'argumentation

Pensée critique et débat Pensée critique et langage

Pensée critique et sciences sociales

Application de la pensée critique à des situations sociales différentes en mobilisant des textes en sciences sociales à travers 3 séminaires thématiques

	Semestre d'étude	1	2	3	4	5	6	7	8
Etudiant-e-s En Emploi - El	E								
Etudiant-e-s Plein temps - P	Т								

### Module FP – 1ère période de formation pratique

30 ECTS

Comment je construis mon positionnement professionnel en situation de travail?

### Compétences visées\_

Focus sur les compétences n° 1 à n° 6.

### Capacités développées

L'étudiant-e est capable de construire une posture réflexive à travers l'observation, la description, et l'analyse de sa pratique professionnelle.

L'étudiant-e est capable d'expliciter la complexité des situations professionnelles et d'ajuster son positionnement.

L'étudiant-e est capable de mettre en œuvre une méthodologie utile à la co-construction son projet de formation professionnel.

## Contenus d'enseignement \_\_\_\_\_

Mises en situations professionnalisantes. Découvertes et familiarisation avec les trois axes de la formation pratique : connaissance du milieu institutionnel et de la profession, connaissance des problématiques sociales et des besoins des bénéficiaires/usagers, pratique de l'intervention en travail social.

Apports méthodologiques et mise en œuvre d'un projet de formation professionnel individualisé. Réflexions thématiques concernant le développement de l'identité professionnelle et analyses de pratiques. Supervision pédagogique individuelle.

	Semestre d'étude	1	2	3	4	5	6	7	8
Etudiant-e-s <b>En Emploi</b>	- EE								
Etudiant-e-s Plein temps	s - PT								

# Deuxième partie de la formation



Cette deuxième partie de la formation est spécifique aux étudiant-e-s ayant choisi l'orientation éducation sociale.

Elle comprend 5 modules d'enseignement « en école » et un module de formation pratique (FP2).

# Module E8.2 – Approche bio-psycho-sociale des troubles et des entraves du développement

5 ECTS

Quelles sont les caractéristiques des principaux troubles psychiques et entraves au développement et quels sont leurs impacts sur le travail éducatif?

### Compétences visées\_\_\_\_

Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société (Compétence n°8).

Identifier et analyser les situations et processus sociaux que l'intervention prend en compte (Compétence n°2).

### Capacités développées\_

L'étudiant-e est capable de mobiliser des connaissances de base dans le domaine des troubles psychiques et entraves au développement, au travers du modèle bio-psycho-social.

L'étudiant-e est capable d'anticiper les impacts des principaux troubles psychiques et entraves au développement sur le travail éducatif auprès de personnes qui en sont atteintes, et d'imaginer les adaptations que ces impacts exigent.

## Contenus d'enseignement \_\_\_\_\_

Concept de trouble psychique

Approche bio-psycho-sociale

Classifications diagnostiques

Principaux troubles psychiques et retards du développement

Suicidalité

Semestre d'étude	1	2	3	4	5	6	7	8
Etudiant-e-s En Emploi - EE								
Etudiant-e-s Plein temps - PT								

## Module E8 – Intégration sociale et scolaire

5 ECTS

Comment articuler les concepts de prévention, d'intégration et d'insertion avec un modèle d'intervention et un public concerné?

			1 4				,
<b>.</b>	n	nn	Ωt/	n	$\alpha$	vis	00
u	UH	IU	CU		ᇆ	VIO	CC
_	• • •	-					

Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société (Compétence n°8).

### Capacités développées

L'étudiant-e est capable d'identifier et de comprendre la façon dont la prévention, l'intégration et l'insertion se construisent dans l'intervention professionnelle auprès de différentes populations de jeunes.

L'étudiant-e est capable de reconnaître les spécificités des modèles d'intervention socioéducative en lien avec des populations concernées et des problématiques.

## Contenus d'enseignement \_\_\_\_\_

Concepts théoriques : intégration, insertion, prévention et développement du pouvoir d'agir. Réponses professionnelles et modèles d'intervention en lien avec la population des jeunes :

- en situation migratoire (acculturation, identité culturelle, compétences interculturelles) ;
- en situation de transitions (école-apprentissage métier ou fin de formation-premier emploi) ;
- en situation de "vulnérabilité" ou de risque.

Semestre d'étude	1	2	3	4	5	6	7	8
Etudiant-e-s En Emploi - EE								
Etudiant-e-s Plein temps - PT								

## Module E9 – Développement cognitif et social

5 ECTS

Comment accompagner des personnes en situation de handicap en mobilisant leurs ressources personnelles et celles de leurs contextes de vie ?

A				,
(:nm	péten	CP	VIC	ДД
OUIII	PCLCII		410	CC

Evaluer et réorienter l'action (Compétence n°9).

### Capacités développées\_

L'étudiant-e est capable de mobiliser des concepts et des outils d'élaboration de projet, d'intervention et d'évaluation spécifiques au domaine du handicap.

L'étudiant-e est capable d'identifier les éléments contextuels des situations de handicap et de les intégrer dans son action.

### Contenus d'enseignement \_\_\_\_\_

Représentations sociales du handicap

Réponses socio-politiques et institutionnelles (cadres législatifs, dispositifs d'accompagnement, méthodes et outils d'intervention)

Défis spécifiques et ressources propres à différents types de déficiences et aux principales étapes de la vie.

Semestre d'étud	e 1	2	3	4	5	6	7	8
Etudiant-e-s <b>En Emploi - EE</b>								
Etudiant-e-s Plein temps - PT								

### Module G7 - Santé mentale

5 ECTS

Quelles sont les spécificités des modèles d'interventions professionnelles et des accompagnements socio-éducatifs dans le champ des troubles psychiques?

	7 4	. ,
Com	pétence	1/1000
	.,,,,,,,,,	VISEE
	POLOTION	11000

Décider d'engager une action et la mettre en œuvre (Compétence n°7).

### Capacités développées\_

L'étudiant-e est capable de développer une réflexion critique sur la santé psychique et les dispositifs d'actions et d'interventions en santé psychique.

L'étudiant-e est capable d'élaborer des projets d'intervention (bilan des ressources et contraintes, élaboration d'hypothèses; construction d'un projet).

## Contenus d'enseignement \_\_\_\_\_

Modèles de compréhension et d'action en santé psychique;

Différents services et différentes institutions ;

Réseaux d'entraide et de soutiens ;

Aspects éthiques et légaux ;

Santé mentale des intervenant-e-s;

Développement de projets d'intervention

Semestre d'étude	1	2	3	4	5	6	7	8
Etudiant-e-s En Emploi - EE								
Etudiant-e-s <b>Plein temps - PT</b>								

### Module G10 – Enjeux actualisés de l'Education sociale

5 ECTS

Comment rencontrer les besoins des usagers et questionner le sens de mes interventions par rapport aux droits de l'enfant de s'exprimer, de participer et d'être protégé, en identifiant les contextes d'intervention?

### Compétence visée\_

Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux (Compétence n°10).

### Capacités développées\_

L'étudiant-e est capable de présenter une lecture des ressources et des difficultés, tant des usagers que des professionnels dans l'application de ces droits de l'enfant.

L'étudiant-e est capable de décrire des situations, dans lesquelles la communication de ses pratiques en lien avec ces droits de l'enfant le met dans une posture d'acteur public et politique.

### Contenus d'enseignement \_\_\_\_\_

Réflexions autour des définitions de ces droits de l'enfant, des contextes d'intervention, des transmissions d'informations, des moyens de visibilisation de l'action éducative.

Présentations de professionnel-le-s, issu-e-s de contextes variés en lien avec ces droits de l'enfant, sur leurs réalités et les enjeux actualisés de l'éducation sociale : mieux comprendre le développement sexuel des enfants et des jeunes, la protection de l'enfant, les techniques de l'audition de l'enfant, la participation des jeunes dans la prise de décision les concernant ou dans les débats politiques, la communication avec les enfants et les jeunes dans l'aide contrainte, l'enfance et l'adolescence en difficulté.

Semestre d'étude	1	2	3	4	5	6	7	8
Etudiant-e-s <b>En Emploi - EE</b>								
Etudiant-e-s Plein temps - PT								

## Module FP – 2<sup>ème</sup> période de formation pratique

**30 ECTS** 

Comment je rends compte de mon positionnement professionnel dans l'intervention?

### Compétences visées\_

Focus sur les compétences n° 6 à n° 11.

### Capacités développées\_

L'étudiant-e est capable de mobiliser des ressources théoriques permettant de comprendre et répondre de manière adéquate aux réalités professionnelles.

L'étudiant-e est capable de légitimer le sens de l'action professionnelle, en prenant en compte les enjeux éthiques et les dilemmes liés à l'intervention.

L'étudiant-e est capable d'utiliser une méthodologie d'intervention et d'évaluer des interventions professionnelles dans un esprit d'évolution et d'amélioration des pratiques.

## Contenus d'enseignement \_\_\_\_\_

Apports méthodologiques et mise en œuvre d'un projet de formation individualisé dans la perspective d'un processus final de professionnalisation.

Mises en situations pratiques dans les différents champs spécifiques des orientations du travail social et des trois axes de la formation pratique : connaissance du milieu institutionnel et de la profession, connaissance des problématiques sociales et des besoins des bénéficiaires/usagers, pratique de l'intervention en travail social.

Analyse réflexive en lien à l'intervention professionnelle.

Supervision pédagogique individuelle.

Semestre d'étude	1	2	3	4	5	6	7	8
Etudiant-e-s En Emploi - EE								
Etudiant-e-s Plein temps - PT								

# Deuxième partie de la formation



Cette deuxième partie de la formation est spécifique aux étudiant-e-s ayant choisi l'orientation service social.

Elle comprend 3 modules d'enseignement « en école » et un module de formation pratique (FP2).

# Module E7 – Méthodologie d'intervention en service social, techniques et outils d'intervention

10 ECTS

Comment mettre en place un accompagnement social en tenant compte des ressources des personnes et en activant les prestations sociales adaptées ?

^		•	4			,
-	$\sim$ m	$\mathbf{n}$	ta n	ce	1/16	$\sim$
				11.2	VIS	, 66
v	~!!!				V 10	

Décider d'engager une action et la mettre en œuvre (Compétence n°7).

### Capacités développées\_\_\_\_\_

L'étudiant-e est capable de mobiliser, dans sa pratique, les éléments fondamentaux des principales assurances sociales et du droit social.

L'étudiant-e est capable d'intervenir auprès de personnes (sur)endettées.

L'étudiant-e est capable de s'entretenir avec des personnes en situation de violence et de troubles psychiques.

### Contenus d'enseignement \_\_\_\_\_

Assurances sociales (LAVS, LAI, LPC, LACI, LPP, LAMal, LAA et coordination)

Droit du travail et de la protection des données

Migration et travail social

Troubles psychiques, situation de violence et intervention sociale

Rapport à l'argent, aux dettes et aide au désendettement

Semestre d'étude	1	2	3	4	5	6	7	8
Etudiant-e-s En Emploi - EE								
Etudiant-e-s Plein temps - PT								

## Module E10 – Actions spécifiques en service social

5 ECTS

En tant qu'assistante sociale ou assistant social, comment puis-je comprendre les principales logiques d'intervention et acquérir des outils méthodologiques pour me positionner dans l'agir professionnel?

### Compétence visée

Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux (Compétence n°10).

### Capacités développées\_

L'étudiant-e est capable de mobiliser des outils méthodologiques propres à différentes logiques d'intervention telles qu'aide sociale et insertion, travail avec mandat auprès d'adultes et protection de l'enfance et de la jeunesse.

L'étudiant—e est capable de se positionner de manière critique et argumentée face aux enjeux éthiques et déontologiques, en particulier de l'insertion et de l'aide contrainte.

### Contenus d'enseignement \_

Aide sociale et insertion : LaSoc, normes CSIAS, MIS et leur mise en pratique.

Travail social avec mandat : droit de protection de l'adulte ; organisation de l'autorité de protection de l'enfant et de l'adulte ; pratiques professionnelles dans un service de curatelle et dans un service de probation.

Protection de l'enfance et de la jeunesse : pratiques professionnelles ; suivi des mineur-e-s et des familles ; placements (dont présentation de l'outil PRISMA); AEMO.

	Semestre d'étude	1	2	3	4	5	6	7	8
Etudiant-e-s En Emploi	- EE								
Etudiant-e-s Plein temp	s - PT								

# Module G6 – Profession, organisation des institutions d'action sociale, collaboration et inter-professionnalité

10 ECTS

Comment puis-je devenir actrice ou acteur professionnel-le apte à m'impliquer dans les pratiques et les politiques publiques en matière d'insertion socioprofessionnelle et de lutte contre les précarités ?

	•									
^	•	10	1//	$\sim$	nn	<b>^+</b> 4		m		
-		15	v			-11			u	۱.
v	•	•		$\mathbf{v}$	~!!		M		$\mathbf{}$	
ţ	C	19	V	ce	CII	CU	μ	Ш	U	U

Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale (Compétence n°6).

### Capacités développées\_

L'étudiant-e est capable de connaître les processus tant individuels que sociétaux menant à la précarisation et la pauvreté.

L'étudiant-e est capable de repérer les institutions offrant des prestations en lien avec l'insertion et d'y faire appel dans une perspective de collaboration interprofessionnelle et interinstitutionnelle.

L'étudiant-e est capable de construire et d'expliciter une intervention avec un individu en situation de précarité ou de désaffiliation en collaboration avec différentes institutions.

### Contenus d'enseignement \_\_\_\_\_

Contexte social, économique, et politique ; quelques outils à disposition pour pratiquer une intervention professionnelle visant l'insertion ; interventions en collaboration avec des dispositifs d'insertion professionnelle et en cas de problématiques multiples.

	Semestre d'étude	1	2	3	4	5	6	7	8
-	Etudiant-e-s En Emploi - EE								
	Etudiant-e-s Plein temps - PT								

## Module FP – 2<sup>ème</sup> période de formation pratique

**30 ECTS** 

Comment je rends compte de mon positionnement professionnel dans l'intervention?

$\wedge$	7.4		
(:nm	neten	CBC '	visées
			4 13 C C 3

Focus sur les compétences n° 6 à n° 11.

### Capacités développées\_

L'étudiant-e est capable de mobiliser des ressources théoriques permettant de comprendre et répondre de manière adéquate aux réalités professionnelles.

L'étudiant-e est capable de légitimer le sens de l'action professionnelle, en prenant en compte les enjeux éthiques et les dilemmes liés à l'intervention.

L'étudiant-e est capable d'utiliser une méthodologie d'intervention et d'évaluer des interventions professionnelles dans un esprit d'évolution et d'amélioration des pratiques.

## Contenus d'enseignement

Apports méthodologiques et mise en œuvre d'un projet de formation individualisé dans la perspective d'un processus final de professionnalisation. Mises en situations pratiques dans les différents champs spécifiques des orientations du travail social et des trois axes de la formation pratique : connaissance du milieu institutionnel et de la profession, connaissance des problématiques sociales et des besoins des bénéficiaires/usagers, pratique de l'intervention en travail social. Analyse réflexive en lien à l'intervention professionnelle. Supervision pédagogique individuelle.

Semestre d'étude	1	2	3	4	5	6	7	8
Etudiant-e-s <b>En Emploi - EE</b>								
Etudiant-e-s <b>Plein temps - PT</b>								



A la fin de leur cursus d'études, les étudiant-e-s disposent de 3 modules de spécialisation :

- Un « travail de bachelor », réalisé en duos, permet d'intégrer et d'approfondir des aspects liés aux champs professionnels.
- Un « module d'approfondissement » en lien avec des champs d'intervention du travail social parmi les offres inter-écoles de chacune de quatre écoles du domaine travail social (Genève, Lausanne, Sierre).
- Un temps de formation appelé « module libre » qui permet aux étudiant-e-s de travailler au plus près de leurs intérêts et de leurs projets de formation.

### Travail de bachelor 15 ECTS

Comment puis-je répondre à une question issue du champ du travail social au moyen d'une démarche de recherche?

	7.4		
Com	peter	ice v	/isee

Participer à une démarche de recherche (Compétence n°11).

### Capacités développées\_

L'étudiant-e est capable de comprendre ce qu'implique une posture de recherche et de saisir les enjeux inhérents à toute démarche empirique.

L'étudiant-e est capable de réaliser une démarche empirique (récolte et analyse de données) articulée à une élaboration théorique, dans le but de produire des connaissances utiles à la pratique professionnelle.

L'étudiant-e est capable de rendre compte du processus de recherche et de ses résultats, par écrit et par oral (soutenance).

### Contenus d'enseignement \_\_\_\_\_

Sens d'une démarche de recherche et pertinence pour la pratique professionnelle Construction de la problématique (question, objectifs/hypothèses, cadre théorique) Techniques de récolte et d'analyse des données (entretien, questionnaire, observation) Questions éthiques liées à la recherche Ecriture scientifique

Semestre d'étude	1	2	3	4	5	6	7	8
Etudiant-e-s En Emploi - EE								
Etudiant-e-s Plein temps - PT								

## Module d'approfondissement – à choix

15 ECTS

Selon l'offre romande du domaine travail social de la HES-SO

### Caractéristiques\_

« Les thèmes développés dans les modules d'approfondissement abordent la spécificité de certains champs d'intervention en lien avec le tissu professionnel romand.

Chaque école propose un certain nombre de modules d'approfondissement. Les étudiant-e-s ont la possibilité de s'inscrire dans leur école de rattachement ou dans une autre école de formation en fonction de leur choix<sup>6</sup> ».

### Les modules d'approfondissement à la HETS-FR\_

La HETS-FR propose actuellement les modules d'approfondissement suivants :

- Action humanitaire et travail social : aide, coopération et développement, les divers espaces humanitaires
- Handicap : approches et pratiques actuelles, émergentes et novatrices
- Violences dans le champ social : outils de prévention, d'intervention et de gestion

Semestre d'étude	1	2	3	4	5	6	7	8
Etudiant-e-s En Emploi - EE								
Etudiant-e-s Plein temps - PT								

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> PEC 2006 – actualisé 2012 : <a href="www.hes-so.ch/data/documents/plan-etudes-bachelor-travail-social-692.pdf">www.hes-so.ch/data/documents/plan-etudes-bachelor-travail-social-692.pdf</a>, p. 25. – consulté le 07.04.2016

### Module libre - à choix

5 ECTS

Selon l'offre romande du domaine travail social de la HES-SO

### Caractéristiques\_

« Un temps de formation appelé « module libre » (…) doit permettre aux étudiants de prévoir ce moment d'études au plus près de leurs intérêts et de leurs projets de formation. Il permet également aux enseignants de proposer des apports liés à l'actualité sociale ou à leurs travaux. Ce temps d'études (…) s'inscrit dans un éventail de possibilités qui peuvent compléter le parcours de l'étudiant-e de façon pertinente<sup>7</sup> ».

Son aménagement temporel peut être flexible et le module libre peut prendre les formes variées suivantes :

- Module d'enseignement thématique offert par les écoles du domaine travail social (cf. offre catalogue romand)
- Module ou cours suivis dans une autre Haute école
- Projet individuel ou collectif

### Les modules libres à la HETS-FR

La HETS-FR propose actuellement les modules libres suivants :

- Créativité et médiation éducative
- Délinquance et violence juvéniles : état de la question, prévention et intervention
- L'approche systémique : un regard sur la construction d'une pratique
- L'expression de soi par l'engagement corporel
- Sexualité(s), identité de genre et expression de la sexualité : enjeux pour les travailleuses et travailleurs sociaux

Semestre d'étude	1	2	3	4	5	6	7	8
Etudiant-e-s <b>En Emploi - EE</b>								
Etudiant-e-s Plein temps - PT								

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> PEC 2006 – actualisé 2012 : www.hes-so.ch/data/documents/plan-etudes-bachelor-travail-social-692.pdf . p. 25.

#### EN BUS Fribourg-Givisiez

Gare routière de Fribourg, bus TPF Direction: La Faye, arrêt Jean-Prouvé ou Osses, <u>sur demande</u> (bouton prévu à cet effet)

#### Givisiez - Fribourg

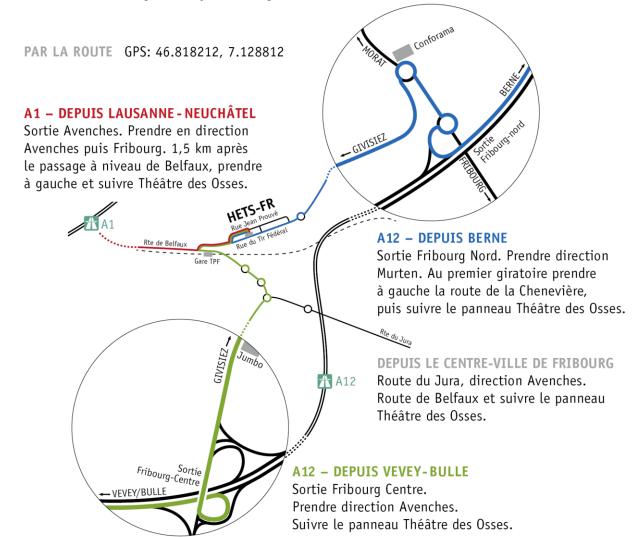
Arrêt Jean-Prouvé ou Osses Bus TPF, ligne La Faye-Fribourg

### **EN TRAIN** Fribourg – Givisiez

Gare de Fribourg, ligne Fribourg-Morat Arrêt Givisiez, sur demande

#### Givisiez – Fribourg

Gare de Givisiez, ligne Morat-Fribourg Demander l'arrêt du train (bouton prévu à cet effet)



Les places de parc sont limitées aux abords de la HETS-FR. Des places réservées aux collaborateurs et visiteurs avec vignette sont marquées avec le logo de la HETS-FR. **Ne pas stationner** sur les **places «Visiteurs»** ou **«places jaunes»** situées sur la Rue Jean-Prouvé.

Haute école de travail social Fribourg - HETS-FR Rue Jean-Prouvé 10 1762 Givisiez +41 26 429 62 00 secretariat-ts@hefr.ch www.hets-fr.ch